La liberté de presse au Canada remonte au classement

Texte en page 9

LAÏCITÉ

Le jugement divise les systèmes scolaires

Page 3

DOSSIER

L'évolution de nos vies à l'ère du numérique

Pages 6 et 7

L'ATELIER

L'INFORMATION PERTINENTE SOUS TOUTES SES FORMES

LE JOURNAL DES FUTURS REPORTERS

LE MERCREDI 21 AVRIL 2021

Les États-Unis respirent mieux

L'ex-policier Derek Chauvin a été reconnu coupable sur toute la ligne. *Page 9*

À la suite du verdict, l'avocat de la famille Floyd, Ben Crump, et le révérend Al Sharpton ont prié en mémoire de George Floyd, décédé le 25 mai 2020. *Kerem Yucel, AFP*

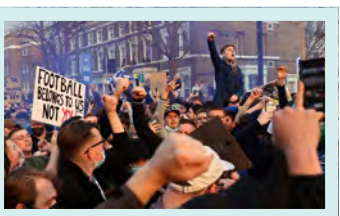

SOCCER

Super League… si près du but

Plus d'informations, page 14

LOTO-QUÉBEC

La pandémie accroît le risque de dépendance à la loterie en ligne

Plus d'informations, page 8

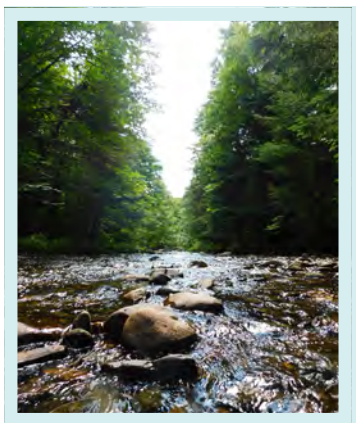

BUDGET FÉDÉRAL

La conservation de la nature dans la mire du gouvernement Trudeau

Plus d'informations, page 11

Ottawa offre un baume temporaire pour la crise du logement

Plus d'informations, page 4

La qualité de l'air dans les écoles est « acceptable »

La qualité de l'air dans les établissements scolaires est « acceptable » et « sécuritaire », sans être « idéale », a reconnu mardi le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge. Son ministère a publié les résultats complets des tests de dioxyde de carbone (CO_2) effectués dans les écoles. La cible à respecter au ministère a toujours été de 1000 parties par million (ppm). Or, le ministère juge maintenant « acceptables » les résultats dans 89,7 % des classes testées, car leur niveau de CO_2 se situe sous la barre des 1500 ppm. Le taux de CO_2 se situe en deçà de 1000 ppm dans 51,2 % des classes testées. *PC*

MASQUES

Le cri du cœur d'un père

Près de 6000 personnes ont rejoint la demande d'action collective intentée par Jean-Nicolas Poirier, ce père de famille de Shawinigan qui réclame la création d'un fonds en prévision des dommages sur la santé des enfants que pourraient engendrer les masques chirurgicaux contenant du graphène, retirés des écoles le mois dernier. Le fils de 13 ans de M. Poirier aurait souffert d'irritations cutanées au visage et à la gorge après avoir porté ce type de masque à l'école pendant deux mois. Santé Canada a récemment averti la population de leur potentielle toxicité, ce qui a poussé le père à entamer une demande d'action contre son fabricant basé à Lévis, Métallifer. *L'Atelier*

L'ATELIER
Chefs des nouvelles : Daphné Dambrine, Victor Desilets, Lila Dussault, Julien Forest et Marius Gellner
Direction photo : Édouard Desroches
Mise en page : Laurence Taschereau
Pupitre web : Marie-Soleil Brault
Correctrices : Clara Descurninges et Aurélie Moulun
Reporters : Florence Belzile-Frenette, Étienne Bouthillier, Marie-Soleil Brault, Arthur Calonne, Laurent Côté, Clara Descurninges, Édouard Desroches, Naïka Edouard, Nicolas Fivel, Sènan Guèdègbé, Géraldine Joseph, Félix Laliberté, Lyndie Levesque, Florent Maiorana, Aurélie Moulun, Vincent Orellana-Pepin, Benjamin Richer, Andréa Spirito, Laurence Taschereau
Merci à : Roland-Yves Carignan, Christine Dumazet, Claudine Giroux, Christian Labarre-Dufresne et Guillaume Lepage

Évolution de la COVID-19 au Canada par province et par territoire

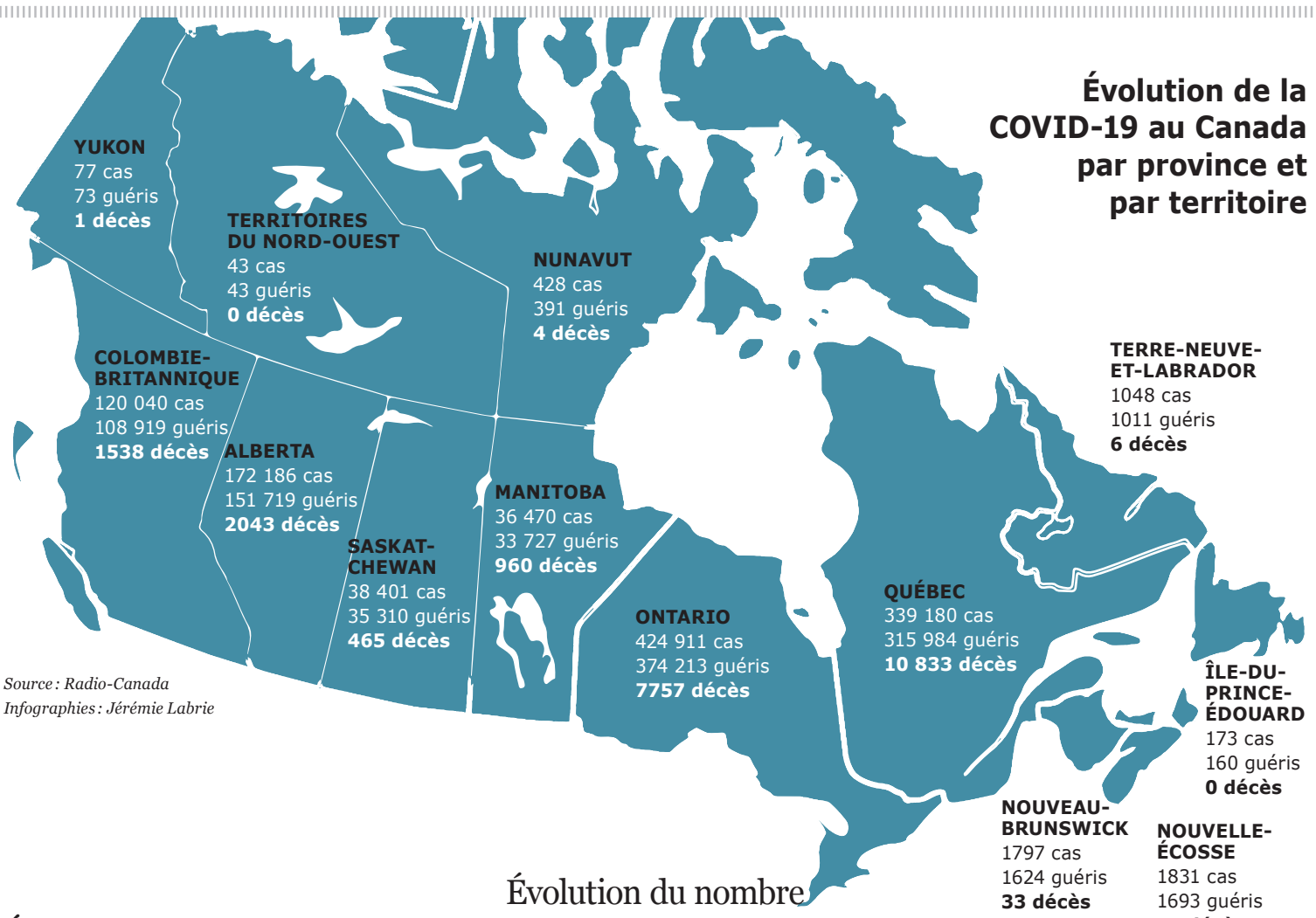

Source : Radio-Canada
Infographies : Jérémie Labrie

Évolution des cas de COVID-19 dans les régions du Québec

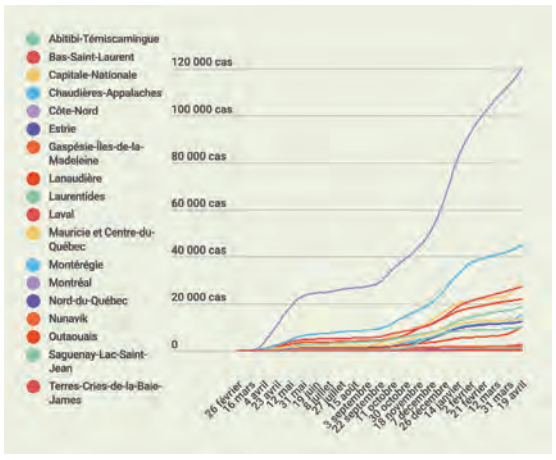

Évolution du nombre de vaccins administrés quotidiennement au Québec

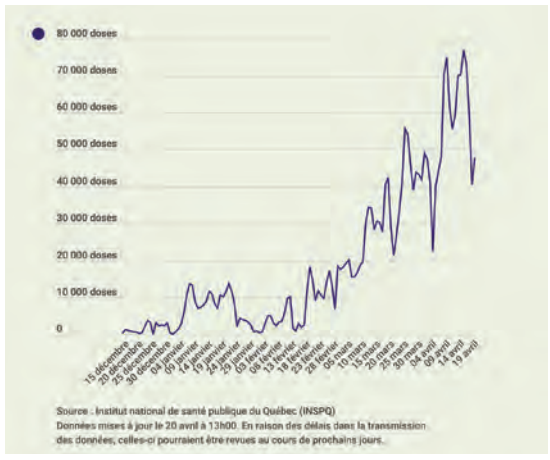

Pour l'ensemble du Canada

1 136 598
CAS ACTIFS
(+11 787 par rapport à hier)

1 024 883
RÉTABLIS

23 707
MORTS
(+17 par rapport à hier)

COVID-19 : AstraZeneca autorisé pour les 45 ans et plus

Québec annonce un nouveau palier de vaccination et la prolongation des mesures d'urgence

ANDRÉA SPIRITO
L'Atelier

Le gouvernement de François Legault a annoncé mardi que la population de 45 ans et plus au Québec était admissible à recevoir le vaccin AstraZeneca dès mercredi après un bilan quotidien qui s'élève à 1136 nouveaux cas et 17 décès.

Une étude publiée par les chercheurs du Comité sur l'immunisation du Québec, fournie sous embargo au premier ministre québécois mardi, a fixé l'âge sécuritaire pour la vaccination avec AstraZeneca à 45 ans, alors que les autres provinces du Canada avaient récemment opté pour 40 ans. Selon le directeur de santé publique du Québec, le Dr Horacio Arruda, « la raison pour laquelle l'âge est choisi et peut différer d'un territoire à l'autre, c'est en fonction de l'incidence de la maladie, mais aussi de la situation épidémiologique ».

M. Legault a annoncé que le gouvernement du Canada allait donner moins de vaccins Moderna au Québec cette semaine, mais Ottawa a assuré qu'il pallierait ce manque avec plus de vaccins Pfizer la semaine prochaine.

Régions encore en rouge

Le premier ministre du Québec a également annoncé que les mesures d'urgence seraient prolongées jusqu'au lundi 3 mai dans les régions de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches et de l'Outaouais. Le couvre-feu y reste à 20h, et les commerces non essentiels ainsi que les écoles primaires demeurent fermés. « Il faut être prudent dans toutes les régions du Québec », a renchéri le premier ministre Legault en mettant l'accent sur l'augmentation des hospitalisations des « jeunes adultes » dues au virus.

Ce qui inquiète le gouvernement Legault, c'est la capacité hospitalière limitée de la région de l'Outaouais, qui est la région avec le plus haut taux de résultats positifs au virus, soit 10,9 %. Le manque de place dans les hôpitaux pousse aussi la région à transférer des patients du côté des Laurentides.

L'inquiétude ontarienne

Avec un bilan quotidien qui s'élève à 3469 nouveaux cas et 22 décès, l'Ontario descend sous la barre des 4000 cas après plus d'une semaine passée au-dessus de celle-ci. Malgré tout, le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, a annoncé que les entreprises ontariennes avec cinq employés et plus ayant obtenu un test positif à la COVID-19 devraient fermer leurs portes pendant dix jours. Une décision prise par le bureau de santé publique de Toronto après qu'il eut jugé le plan de prévention de Doug Ford « insuffisant » pour combattre la pandémie.

> **« Il faut être prudent dans toutes les régions du Québec » — François Legault**

Devant cette situation qui se stabilise en Ontario, François Legault a prévenu « qu'il faut rester très prudent, parce que, dans certaines régions, [le Québec] approche la capacité limite [des hospitalisations] », a-t-il expliqué en comparant la province à l'Ontario.

M. Legault ajoute qu'il n'a pas l'intention de rouvrir la frontière entre l'Ontario et le Québec de façon imminente, malgré la demande du maire d'Ottawa, Jim Watson, de lever des barrages. « Nous tenons à garder ces mesures-là pour nous assurer que les gens de l'Ontario ne viennent pas ajouter à la contagion de Gatineau, puis à différents endroits au Québec », a précisé le premier ministre Legault.

Laïcité : une loi « ridicule »

GÉRALDINE JOSEPH
L'Atelier

Des dizaines de manifestants se sont regroupés mardi à Montréal pour réitérer leur opposition à la Loi sur la laïcité de l'État, après la décision rendue par le juge Marc-André Blanchard de la maintenir quelques heures plus tôt.

Plusieurs organisations étaient présentes, dont le comité « Non à la loi 21 » et l'organisme Communication pour l'ouverture et le rapprochement interculturel. Devant les bureaux de François Legault à Montréal, elles ne revendiquaient qu'une seule chose : la révocation complète de la Loi sur la laïcité de l'État, qui a été jugée constitutionnelle. Cependant, l'Assemblée nationale et les commissions scolaires en sont maintenant exemptées.

« On peut discriminer une femme musulmane si elle veut travailler dans un milieu francophone, mais pas discriminer une femme musulmane qui travaille dans un milieu anglophone. Nous avons un gouvernement qui a créé une loi qui discrimine les francophones au Québec, c'est ridicule », rapporte Frank Baylis, coprésident du comité « Non à la loi 21 » et ancien député du Parti libéral du Canada, qui se trouvait sur les lieux, microphone à la main.

Même si, selon lui, le gouvernement Legault a « contourné » la Charte des droits et libertés pour la mettre en place, la décision rendue pour le système scolaire anglophone représente un avancement et une forme de progrès.

Fermer la porte à des enseignants compétents

Les organismes présents dénonçaient aussi le fait que l'application de cette loi causerait une mauvaise représentation de la société. Selon eux, si les étudiants incluent une grande diversité, le corps enseignant devrait être à son image. « Les étudiants devraient pouvoir s'identifier à des exemples afin de pouvoir s'imaginer comme de potentiels professeurs », a ajouté la coprésidente du comité « Non à la loi 21 », Carol Meindl.

Elle considère qu'il est d'autant plus important ces temps-ci, avec le manque d'enseignants, de ne pas « fermer les portes à des enseignants compétents » qui ont une passion pour leur métier pour des raisons discriminatoires.

Jusqu'en Cour suprême

« On ira jusqu'en Cour suprême, s'il le faut. » Ce sont les propos lancés par Samira Laouni, présidente de l'organisme Communication pour l'ouverture et le rapprochement interculturel. À tous ceux qui ont été touchés de près ou de loin par le maintien de cette loi, elle a exhorté de garder la tête haute, et de ne pas être intimidés. « Qu'il s'agisse de nous ou qu'il s'agisse de nos enfants, nous allons continuer à nous battre jusqu'à ce que le droit soit rétabli au Québec », a-t-elle clamé.

Samira Laouni, la présidente de Communication pour l'ouverture et le rapprochement interculturel, a livré un discours rempli d'espoir à la manifestation contre la loi 21 mardi. *Édouard Desroches, L'Atelier*

La loi 21 divise le réseau scolaire

Les écoles francophones et anglophones seront soumises à des règles différentes

LYNDIE LEVESQUE
L'Atelier

La Cour supérieure du Québec a maintenu la Loi sur la laïcité de l'État, sauf pour les commissions scolaires anglophones et les élus de l'Assemblée nationale, une décision qui sera portée en appel par le gouvernement Legault.

Le régime scolaire est fracturé ; d'un côté, les écoles anglophones, où le personnel pourra porter des signes religieux dans l'exercice de ses fonctions et de l'autre, les écoles francophones, où il sera interdit pour le personnel d'afficher son appartenance religieuse.

Cette exception s'applique aussi aux élus de l'Assemblée nationale, qui auront le droit de porter des signes religieux lorsqu'ils siégeront à l'Assemblée.

Dans sa décision rendue mardi matin, le juge Marc-André Blanchard a maintenu la Loi sur la laïcité même si, selon lui, elle « empiète lourdement sur les droits à la liberté de conscience et de religion ». C'est pourquoi, a-t-il aussi décrété, des exceptions ont été faites dans les écoles et à l'Assemblée nationale.

Tous les autres employés de l'État — policiers, pompiers, juges, agents correctionnels, gardiens de prison, etc. — devront se soumettre à la loi qui demeure en vigueur, a tranché le juge dans un jugement de 242 pages.

Québec porte la décision en appel

En point de presse, peu après l'annonce, le ministre de la Justice et père de la Loi sur la laïcité de l'État, Simon Jolin-Barrette, a exprimé le profond désaccord de son gouvernement concernant les exceptions qu'a faites le tribunal dans l'application de la Loi.

« Les lois du Québec doivent s'appliquer pour tous et sur l'ensemble du territoire québécois. Il n'y a pas deux Québec, il n'y en a qu'un seul », a-t-il déclaré.

Selon le ministre, ce jugement remet en question le droit de la province à sa spécificité et à ses capacités de faire des choix, par elle-même, et pour elle-même. « Le Québec ne peut pas accepter une telle intervention du tribunal envers nos décisions collectives », a-t-il indiqué.

« Il n'y a pas deux Québec, il n'y en a qu'un seul » — Simon Jolin-Barrette

Adoptée par l'Assemblée nationale en 2019, la Loi sur la laïcité, aussi connue sous le nom de loi 21, a été critiquée par plusieurs personnes et organisations, qui font valoir qu'elle est discriminatoire et contraire à la Charte des droits et libertés.

En l'adoptant, le gouvernement Legault a utilisé la disposition de dérogation pour éviter une contestation de sa loi devant les tribunaux. À l'automne dernier, le juge Blanchard avait tout de même entendu plusieurs témoignages au palais de justice de Montréal, autant pour que contre la loi.

Parmi les opposants à la loi, on compte le Conseil national des musulmans canadiens, l'Association canadienne des libertés civiles, la Fédération autonome de l'enseignement et la Commission scolaire English-Montréal.

Une décision illogique

Le jugement rendu par la Cour supérieure a également fait réagir le chef du Parti québécois, Paul St-Pierre Plamondon, pour qui cette décision est surtout fondée sur des généralisations.

« Le tribunal est en train de séparer les anglophones et les francophones comme des groupes n'étant pas gouvernés par les mêmes lois », s'est indigné à son tour M. St-Pierre Plamondon.

Selon lui, le jugement constitue une preuve indéniable que le Québec n'est pas en mesure de légiférer sur son propre territoire dans le cadre juridique canadien, une position reprise par le Mouvement laïque québécois.

La Commission scolaire English-Montréal réjouie

Quelques minutes après la publication de la décision, le président de la Commission scolaire English-Montréal, Joe Ortona, a qualifié la décision de « victoire », dans une vidéo publiée en direct.

« Le juge de la Cour supérieure a reconnu une jurisprudence courante depuis les trente dernières années : que la minorité linguistique de chaque province au Canada a un droit de gestion et de contrôle sur leur système scolaire public », a-t-il déclaré.

Il s'est dit prêt à engager des enseignants qualifiés qui souhaitent travailler au sein de sa commission, qu'ils portent ou non des signes religieux.

OPINION

Santé publique ou profilage racial ?

NAÏKA EDOUARD

Pour moi, il n'est pas surprenant qu'au cours des dernières semaines, des personnes noires aient subi du harcèlement policier au parc Jeanne-Mance, en plein jour et à la vue de tous, sous prétexte d'un non-respect des règles de santé publique. C'est une conséquence déplorable du travail de l'État, et il est préférable de ne pas imaginer ce qui aurait pu se produire s'il n'y avait eu personne autour.

L'annonce du renforcement des pouvoirs octroyés aux corps policiers de l'Ontario par le premier ministre cette province, Doug Ford, vendredi dernier, a fait soulever plus d'un sourcil. Donner plus de raisons aux policiers d'interpeller des citoyens, toute la journée, je ne vous apprends pas ce que cela implique pour les communautés noires : une augmentation du profilage racial.

Sur une quarantaine de personnes noires de Montréal interrogées à la suite de l'annonce ontarienne, 8 sur 10 se considéraient chanceuses, voire plus en sécurité, au Québec que dans la province voisine. Pourtant, étaient-elles réellement moins susceptibles qu'ailleurs d'être victimes de profilage racial, l'autre virus avec lequel le pays entier doit encore se battre? Heureusement, la pression populaire contre ces nouvelles mesures dangereuses a obligé M. Ford à reculer sur la question.

L'importance d'une reconnaissance

Une chose que le gouvernement ontarien a admise, ce que François Legault n'est toujours pas en mesure de faire au Québec, c'est reconnaître l'existence du racisme systémique.

Justement, ses nombreuses initiatives pour limiter la propagation du virus auraient pu être plus conscientes de la manière dont elles peuvent affecter ou non les minorités ethniques du territoire, comme Doug Ford l'a saisi. Depuis le début de la pandémie, la police est mandatée pour patrouiller dans les différents secteurs, et pas seulement aux heures du couvre-feu. Le fait est qu'une personne blanche n'a pas à redoubler de vigilance pour tous ses faits et gestes à l'extérieur de son domicile, comme une personne de couleur.

Le gouvernement du Québec doit agir concrètement pour régler la situation, par exemple en définançant la police. Car, actuellement, il est possible de se demander ceci: si nos policiers étaient plus armés, nos statistiques de décès aux mains de la police seraient-elles comparables à celles des États-Unis?

Le fédéral sous-estime les logements abordables

Le budget 2021 prévoit 2,5 milliards de dollars supplémentaires

FLORENT MAIORANA
L'Atelier

Les investissements supplémentaires du gouvernement fédéral pour augmenter le nombre de logements abordables, soit 2,5 milliards de dollars sur sept ans, apportent un baume temporaire à la crise du logement, qui risque toutefois de s'exacerber dans les prochaines années.

« Il faut savoir que cette initiative vise à répondre à des besoins urgents de personnes en situation d'itinérance ou de très grande précarité », soutient Véronique Laflamme, porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain.

Elle croit que le soutien d'Ottawa ne permettra pas le développement de logements sociaux pour des locataires qui consacrent une part trop importante de leurs revenus pour se loger. Les sommes prévues seront trop faibles pour couvrir les besoins de l'ensemble du pays sur une décennie, ajoute-t-elle.

L'argent frais du gouvernement Trudeau annoncé lundi dans son budget vient s'ajouter aux 40 milliards de dollars débloqués sur dix ans dans la Stratégie nationale sur le logement, mise en place en 2017. Pour 2021-2022, une somme supplémentaire de 1,5 milliard sera consacrée à la création rapide de logements.

Depuis 2017, plus de 126 000 logements ont été financés grâce à la Stratégie nationale sur le logement du gouvernement fédéral. *Édouard Desroches, L'Atelier*

Selon le directeur général de la Société immobilière Quatre-Bourgeois, Mathieu Sachel, une compagnie de gestion de logements basée dans la ville de Québec, ce sont de « bonnes mesures temporaires ». Il est d'avis que le système immobilier doit être rapidement revu, sinon « l'accès à la propriété va continuer à être de plus en plus difficile, les propriétaires vont continuer à s'enrichir et les locataires vont continuer à s'appauvrir ».

Une nouvelle taxe

À partir de janvier 2022, une taxe de 1% va être imposée sur les biens immobiliers qui ne sont pas pleinement utilisés par les propriétaires étrangers qui ne résident pas au Canada. Cela va permettre au gouvernement d'amasser 700 millions de dollars sur quatre ans pour financer différents programmes de logements abordables. "C'est un peu illusoire de penser que c'est ça qui va régler la crise du logement", lance Mme Laflamme.

"La difficulté, c'est vraiment de démontrer que la maison est complètement inoccupée", souligne de son côté l'économiste François Des Rosiers, professeur à l'Université Laval. Le défi est de taille, car la taxe pourrait être contournée par des propriétaires rusés, comme cela s'est vu à Londres, au Royaume-Uni, qui a déjà adopté une mesure similaire.

Budget fédéral : Québec sort les griffes

En réaction au budget d'Ottawa, les dirigeants québécois veulent protéger l'expertise provinciale

ARTHUR CALONNE

Les personnalités politiques québécoises sont de nouveau montées au créneau, au lendemain du dépôt du budget fédéral, pour défendre l'autonomie de la province dans ses champs de compétence et d'expertise comme la santé, les services de garde ou les technologies de pointe.

« On va continuer de dénoncer cette mauvaise habitude de Trudeau de centraliser, de faire le papa avec les provinces », a déclaré François Legault en conférence de presse mardi, déplorant une nouvelle intrusion du fédéral dans les champs de compétence provinciale.

Le premier ministre du Québec s'est également dit déçu de constater que le gouvernement fédéral avait ignoré sa requête principale pour le budget, à savoir une hausse à 35 % des transferts en santé, du fédéral vers les provinces. Au Québec, cette somme équivaut à 6 milliards de dollars, soit le déficit de la province.

Les garderies de la discorde

Le budget présenté lundi prévoit 30 milliards de dollars alloués à la création d'un système de garderies pancanadien, inspiré du modèle québécois. Le ministre des Finances, Eric Girard, a dit mardi matin avoir bon espoir de pouvoir s'opposer à la présence de potentielles conditions associées à la compensation de 6 milliards de dollars qui sera versée au Québec, puisque la province dispose déjà de son propre système de garde.

L'initiative d'Ottawa fâche cependant les partis d'opposition de la province, qui trouvent déplacé le fait que le gouvernement fédéral dicte la manière dont l'argent versé aux provinces doit être géré.

« S'il y a de l'argent [du fédéral], le Québec doit le prendre pour en faire ce qu'il veut », a déclaré à ce sujet Manon Massé, co-porte-parole de Québec solidaire.

Le leader parlementaire du Parti québécois, Martin Ouellet, a, pour sa part, dénoncé un « fédéralisme d'envahisseur ».

Le Québec, leader des technologies de pointe

À Ottawa, le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, a affirmé qu'il souhaitait voir les fonds destinés au domaine aérospatial, à l'électrification des transports et à l'industrie biopharmaceutique converger principalement vers le Québec, spécialiste de ces secteurs. « C'est un enjeu sur la position compétitive à l'échelle mondiale du Québec dont il faudra prendre acte », a-t-il clamé.

> **« L'élève ne dira pas au maître comment corriger sa copie » — Yves-François Blanchet**

Un budget féministe

Plus tempérée dans son choix de mots, la cheffe libérale, Dominique Anglade, a concédé avoir des incertitudes quant à la sauvegarde des champs de compétence, tout en exprimant son enthousiasme à la vue d'un budget « imparfait », mais « qui veut favoriser la relance, les femmes et l'environnement ».

Selon Chrystia Freeland, rédactrice du budget et féministe assumée, les femmes ont été frappées « plus tôt et plus fort » que les hommes par la pandémie. En effet, l'an dernier, 16 000 femmes ont quitté la population active du pays alors que 91 000 hommes l'ont intégrée, selon Statistique Canada.

Pas d'élections en vue

Si chaque parti d'opposition fédéral a exprimé mardi ses réserves quant au budget proposé par le gouvernement Trudeau, en position minoritaire, personne à Ottawa ne semble résolu à s'y opposer. Par ailleurs, le chef du Nouveau Parti démocratique, Jagmeet Singh, juge irresponsable d'organiser un scrutin dans la situation sanitaire actuelle.

L'UdeM aura sa promenade Camille-Laurin

La Ville de Montréal a fait volte-face et annoncé qu'une voie piétonne au Complexe des sciences de l'Université de Montréal porterait le nom de l'ancien ministre du Parti québécois Camille Laurin. Sur Twitter mardi, la mairesse Valérie Plante a indiqué qu'elle acceptait la proposition de la Société d'histoire d'Outremont après avoir pris connaissance du dossier. Selon elle, la contribution du Dr Laurin mérite d'être mise en valeur. Il avait été dit il y a quelques jours que la proposition avait été refusée parce qu'elle ne permettait pas une reconnaissance des femmes et des représentants des minorités culturelles et ethniques. *PC*

Débardeurs : le syndicat a offert de cesser sa grève

Le Syndicat des débardeurs du port de Montréal aurait offert aux employeurs maritimes de cesser sa grève si l'association revenait sur sa décision de réduire les conditions de rémunération des salariés. L'association des employeurs maritimes aurait refusé. C'est ce qu'affirme le syndicat des débardeurs, qui a entamé une grève des heures supplémentaires en plus d'une grève de fin de semaine. La section locale du Syndicat canadien de la fonction publique a toujours affirmé que c'était en riposte à la réduction des conditions de rémunération des débardeurs qu'ils s'étaient tournés vers la grève partielle. *PC*

Restrictions prolongées à la frontière canadienne

Ottawa a annoncé mardi que les restrictions pour les voyageurs seront encore en place jusqu'au 21 mai au moins. Le gouvernement a également prolongé d'un mois la fermeture des frontières. Les voyageurs qui arrivent au pays par avion devront donc continuer à se soumettre à une quarantaine, dont les trois premiers jours se dérouleront à l'hôtel, à leurs frais, en attendant le résultat d'un test de COVID-19. Ceux qui entrent au Canada par la route devront présenter des tests négatifs à leur point d'entrée, puis à leur retour chez eux. Une quarantaine de deux semaines est obligatoire.
La Presse canadienne

OPINION

Menaces impunies

FÉLIX LALIBERTÉ

Au début du mois de janvier 2021, l'animatrice de QUB radio Geneviève Pettersen a raconté à son émission qu'elle avait reçu des menaces de mort sérieuses à son égard. Considérant que la peine maximale pour ce type de délit est de cinq ans, il est surprenant d'apprendre que sa situation n'a pas été prise au sérieux et qu'aucune enquête n'a été lancée pour essayer d'en arrêter l'auteur.

Pour permettre d'expliquer cette disparité entre la gravité du geste et le dénouement de l'affaire, il manque un fait important à l'histoire: ces menaces ont été envoyées sur les réseaux sociaux.

L'irritabilité des Québécois par rapport à la pandémie et leur présence accrue sur les réseaux sociaux constituent un mélange toxique pour plusieurs victimes de telles menaces, dont les auteurs demeurent trop souvent impunis.

Pas traitées en priorité

La quantité de messages de menaces de mort continue d'augmenter et le corps policier est débordé. La Sûreté du Québec possède une escouade spécialisée en cybercriminalité. Seul bémol, le site Internet liste cinq crimes pouvant faire l'objet d'une enquête: la fraude, l'extorsion, l'hameçonnage, le vol d'identité et la pornographie juvénile. À aucun endroit, il ne fait référence à des propos haineux ou à des menaces de mort.

Étant donné que les interactions entre les gens se font de plus en plus virtuellement, ne serait-il pas pertinent de créer une escouade spécialisée dans ce type d'attaque? Surtout lorsque l'on considère la fréquence à laquelle chacun de nous fait face à de tels comportements sur le web.

Elles doivent en faire plus

Les compagnies de réseaux sociaux doivent elles aussi en faire plus pour essayer de filtrer ces comportements sur leurs plateformes. Trop souvent, ces menaces sont envoyées par des profils vierges, difficiles à retracer. Cela permet aux auteurs de se sentir tout-puissants et inatteignables, puisque, la plupart du temps, ils le sont.

Des logiciels de prévention existent. Par exemple, le logiciel reword.it fonctionne de la même façon qu'un correcteur en suggérant des modifications aux textes blessants ou menaçants. Serait-il possible d'implanter un tel logiciel sur les réseaux sociaux sans que ce soit simplement des suggestions, mais que ce soit plutôt des changements forcés? C'est certainement une idée.

En attendant que des mesures plus importantes soient mises en œuvre, il sera de notre responsabilité de surveiller les comportements de tout un chacun sur les réseaux sociaux et de signaler les écarts de conduite.

Un statut juridique pour le fleuve Saint-Laurent ?

Des mesures de protection sont déjà prévues dans la loi

VINCENT ORELLANA-PEPIN
L'Atelier

Le député du Nouveau Parti démocratique (NPD) Alexandre Boulerice souhaite que le fleuve Saint-Laurent devienne une personnalité juridique et qu'il puisse ainsi être représenté devant les tribunaux du pays. Mais lui octroyer un tel statut ne lui donnerait pas nécessairement une protection environnementale supplémentaire, mettent en garde des experts.

Faire du fleuve une entité juridique « forcerait les pouvoirs publics à être plus prudents dans leur manière de prendre des décisions à l'égard du fleuve et cela attirerait plus l'attention sur les enjeux environnementaux de la région », concède en entrevue Géraud de Lassus Saint-Geniès, professeur adjoint à la Faculté de droit de l'Université Laval.

La titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement Paule Halley rappelle par contre qu'une procédure plus concrète existe au Québec dans la Loi sur la qualité de l'environnement. « Toute personne a en effet le droit de se présenter en cour si elle considère que son droit à la qualité de l'environnement a été violé », explique-t-elle. La nature est donc déjà protégée et peut, dans une certaine mesure, être représentée devant un tribunal.

Le fleuve Saint-Laurent serait l'un des premiers cours d'eau au monde à se voir octroyer le titre de personne non humaine. *Édouard Desroches, L'Atelier*

Les objectifs du concept

Selon M. de Lassus Saint-Geniès, l'idée d'attribuer une personnalité juridique à des écosystèmes découle du besoin de contourner deux lacunes qui existaient il y a quelques années. La première était les dommages ou la pollution causée à un écosystème. « Nous pouvions seulement agir devant les tribunaux s'il y avait une autre personne qui était victime de cet acte de pollution », explique-t-il.

« La seconde lacune était l'impossibilité, s'il y avait une victime humaine à un acte de pollution, de dédommager le préjudice écologique pur », déclare Mme Paule Halley. Elle explique que si une personne était victime de pollution, elle ne pouvait pas demander une indemnisation pour les dommages causés directement à l'environnement.

Procès du youtubeur LAMZ : le verdict est attendu en juin prochain

Lamine Zidani risque jusqu'à six mois de prison pour voies de fait et menaces

NICOLAS FIVEL
L'Atelier

La juge Katia Léontieff a donné rendez-vous à Lamine Zidani, plus connu sous le nom de LAMZ, le jeudi 3 juin 2021 à 14 h pour son verdict : il risque jusqu'à six mois de prison pour une blague diffusée sur internet en octobre 2018 et perçue comme humiliante.

Au cours de l'heure et demie d'audience, le youtubeur de 24 ans a tenté de se défendre à l'aide de son avocat, Me Antonio Cabral.

Mardi matin, le jeune homme aux plus de 443 000 abonnés était attendu à la cour municipale de la Ville de Montréal.

Accusé de voies de fait, il avait précédemment plaidé coupable pour avoir donné de petits coups sur les lobes d'oreilles de passants.

Une défense mise à mal

Ayant travaillé comme agent de sécurité, il a vu son permis révoqué en 2018. Il avait suivi une formation pour travailler chez Garda deux ans plus tôt, en 2016.

Il a notamment apporté au tribunal son diplôme d'agent de sécurité avec Garda, son formulaire d'inscription au cours de réanimation cardiorespiratoire (RCR) et sa carte du Bureau de la sécurité privée (BSP) pour prouver sa détermination à réintégrer le monde du travail.

Pourtant, la procureure municipale, Maryse Paquette, a trouvé que la défense n'était pas assez préparée et que M. Zidani n'avait toujours « pas compris la gravité de ses gestes ».

Les contradictions sont nombreuses, le youtubeur a suivi le mauvais cours de RCR en décembre 2019, et n'a pas cherché à changer la donne. « Je me suis fait avoir. Je pensais avoir fait la bonne formation », a-t-il lancé.

Pourtant, il a reconnu n'avoir payé aucuns frais pour sa carte du BSP – pourtant valide jusqu'à la fin de juillet 2021 — « depuis des mois » puisqu'il n'avait pas suivi le bon cours.

Une peine trop sévère ou trop légère

L'avocat du youtubeur a affirmé vouloir « une peine dissuasive » pour que le jeune homme apprenne de cette erreur, sans trop le punir. Il a demandé une absolution conditionnelle, c'est-à-dire que son client serait reconnu coupable, mais qu'il ne serait pas bénéfique pour la société de le condamner ou de lui donner un casier judiciaire.

> **« Ce n'est pas un exemple à montrer » — Me Maryse Paquette**

Cette décision l'empêcherait de travailler pendant trois ans. L'avocat souhaite que son client réintègre un poste d'agent de sécurité d'ici trois ans, plutôt que de se voir attribuer un casier judiciaire.

En plus de l'absolution conditionnelle, Me Cabral était en accord avec les 240 heures de travaux communautaires réclamées, qui n'affecteraient pas autant sa carrière que six mois derrière les barreaux. « C'est débattable », a estimé l'avocat.

Me Paquette prônait quant à elle une peine punitive qui « servirait d'exemple ». Les vidéos diffusées par M. Zidani sont vues par des millions de personnes et « ce n'est pas un exemple à montrer », s'est-elle exclamée.

La procureure municipale pense qu'un agent de la sécurité se doit d'être irréprochable concernant des gestes qui peuvent être qualifiés de voies de fait. « Oui, il y a des blessures psychologiques », a-t-elle souligné, la gorge nouée.

Me Paquette a terminé en disant que « l'intérêt véritable [pour réintégrer un poste d'agent de sécurité] n'est pas démontré. Une absolution n'est pas la solution ».

Épouser le numérique, pour le meilleur et pour le pire

Zoom sur le télétravail

CLARA DESCURNINGES
L'Atelier

Confinement oblige, des technologies marginales il y a un an sont maintenant au cœur de nos vies. Même quand se terminera la pandémie, et avec elle les mesures sanitaires, le virage numérique, lui, sera là pour de bon.

« La pandémie a eu un effet accélérateur sur l'adoption de plusieurs technologies », explique le professeur titulaire en informatique à l'Université TELUQ Daniel Lemire. Il cite entre autres les secteurs de l'éducation, du travail, de la santé, de la restauration et de la vente au détail, où bon nombre d'activités se déroulent maintenant à distance.

Selon lui, cette popularité instantanée d'innovations technologiques n'est pas systématique : « La nouveauté, souvent, il y a une phase de résistance au début. »

L'application de vidéoconférences Zoom n'a pris que quelques mois avant de devenir chose courante. « C'en est même étonnant, quand on regarde la vaste gamme de gens dans la population qui ont adopté ça, de tous les âges, de tous les milieux, dans les écoles, dans les entreprises », ajoute le professeur Lemire. Cette transition « extrêmement rapide » s'est toutefois déroulée « sans anicroche », malgré une hausse importante de l'utilisation de la bande passante. Pas de « grosses failles de sécurité » et pas d'« entreprises au complet mises à terre », un exploit « remarquable » d'après le professeur Lemire.

Télétravail et retraite

La pratique technologique la plus emblématique du confinement est sans doute le télétravail. Alors qu'en 2018, moins d'un employé sur sept travaillait à partir de chez lui, en février 2021, le tiers de la population active faisait ses tâches à distance, selon un rapport de Statistique Canada. Cela correspond à peu près au nombre total d'emplois qu'il est possible d'occuper loin du bureau.

Avec le temps, les salariés s'habituent de plus en plus au confort de leur domicile. En mai 2020, au tout début du confinement, 39 % des Canadiens étaient « disposé[s] ou très disposé[s] à continuer le travail à domicile lorsque les mesures de confinement seront levées », selon une étude de l'Université de Montréal. Maintenant, 80 % des travailleurs veulent « travailler au moins la moitié de leurs heures à la maison une fois la pandémie terminée », selon des chiffres de Statistique Canada publiés au début du mois d'avril.

Diane-Gabrielle Tremblay, professeure à l'Université TELUQ qui se spécialise en gestion des ressources humaines, en économie et en sociologie du travail, pense que cette tendance ne disparaîtra pas avec la COVID-19. Même avant la pandémie, « il y avait quand même un certain nombre de personnes qui auraient souhaité faire du télétravail, mais leur employeur le leur refusait », dit-elle.

Cette réticence vient, selon elle, des cadres, qui craignent une baisse de productivité, et des syndicats, qui ne veulent pas perdre contact avec leurs membres. Pourtant, les chiffres de Statistique Canada montrent que la grande majorité des employés sont aussi efficaces à distance qu'au bureau. Le tiers d'entre eux accomplit même plus de travail à l'heure quand ils sont à la maison.

Ces conclusions ont été prouvées par l'expérience du confinement, selon la professeure Tremblay, qui prévoit aussi qu'il sera impossible de retourner en arrière, maintenant que « les gens ont fait la preuve » que ça fonctionne. Les patrons qui n'auraient toujours pas été convaincus par l'exercice se retrouveraient soumis aux nouvelles demandes de leurs employés, « dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre ».

Technologies mal-aimées

Ce ne sont pas toutes les nouvelles technologies qui voient une hausse de popularité en temps de pandémie. L'application de traçage Alerte COVID, lancée par le gouvernement fédéral pour enrayer la propagation du coronavirus, n'a été téléchargée que par 17 % des Canadiens. Seulement 28 000 d'entre eux ont signalé avoir été atteints par la maladie, un nombre en deçà du réel taux de contamination.

Ce résultat décevant, le professeur en informatique Daniel Lemire l'attribue à l'absence d'« effet de réseau » : « Si vous utilisez Zoom et que je suis l'un de vos amis, j'ai plus de chance d'adopter Zoom. » Par contre, « ce n'est pas parce que tous vos amis ont Alerte COVID que ça augmente votre chance de vouloir l'installer ».

La candidate au doctorat en droit, option innovation, science et technologie Marie Zumstein ajoute que les nouvelles technologies sont moins acceptées quand elles proviennent d'un gouvernement. Quand on s'inscrit à Facebook, « on pense que c'est parce qu'on en a eu envie, parce qu'on a décidé de nous-même », alors qu'avec le gouvernement, « on se sent plus contraints que libres de télécharger ».

Cette méfiance est « irrationnelle », comme « les entreprises privées utilisent aussi nos données », mais avec moins de considérations morales.

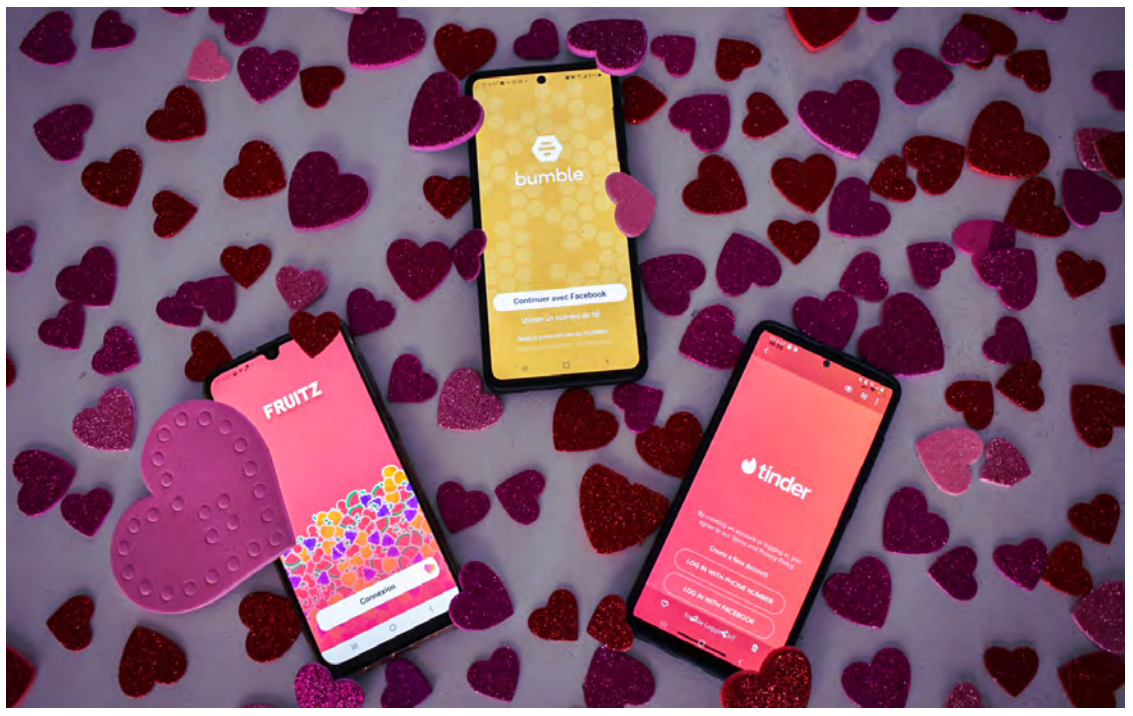

Pour le mois d'avril 2021, Tinder a débloqué la fonction « Passeport », qui a permis aux utilisateurs de voir des personnes du monde entier et d'interagir avec elles. *Édouard Desroches, L'Atelier*

Tête-à-tête avec la COVID

SÈNAN GUÈDÈGBÉ
L'Atelier

Devant les difficultés à rencontrer l'être cher à deux mètres de distance, plusieurs se sont tournés vers des applications de rencontre.

Imaginez : vous ne faites confiance qu'à vos amis pour vous faire rencontrer des gens. Les applications de rencontre n'ont jamais été une option pour vous puisque, lorsque les amis ne vous impressionnent pas, il y a toujours le travail pour rencontrer des gens...

Avec la pandémie qui s'enlise, les bars, le travail et les amis qui jouent les Cupidon se sont transformés en Tinder, Bumble et Hinge, trois des plus populaires applications de rencontre sur le marché.

Plusieurs n'auraient jamais pensé qu'en mars 2020, ces applications deviendraient l'un des seuls moyens de faire des rencontres amoureuses. Un boum dans leur utilisation a été remarqué; Tinder, l'application qui a créé le « *swipe right* » a recensé plus de 3 milliards de *swipes* en une journée, durant cette période.

Parmi ces *swipes*, certains appartiennent à Nidia Guerrier, une jeune étudiante de 20 ans, qui s'est remise à l'utilisation de Tinder et de Bumble durant la pandémie, après une première expérience peu mémorable, deux ans plus tôt.

« Je m'ennuyais, j'avais besoin d'une distraction parce que j'étais coincée à la maison », explique-t-elle.

L'étudiante de 20 ans a remarqué que les interactions tournent beaucoup autour des relations physiques.

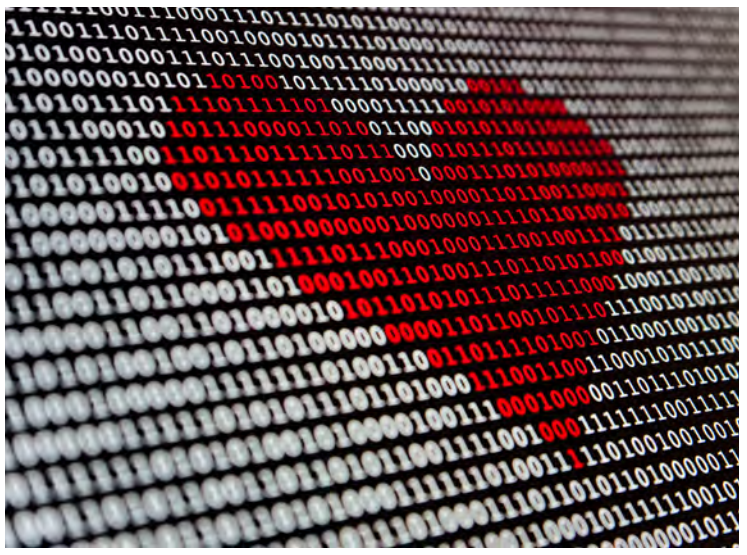

Les applications remplacent les lieux de rencontre physique. *Alexander Sinn*

« On m'a embrassée sans mon consentement et j'ai eu une crise de panique dans la voiture », se rappelle-t-elle, avant d'ajouter que cette expérience lui a fait comprendre que les rencontres en ligne n'étaient pas pour elle.

« Je m'ennuyais, j'avais besoin d'une distraction parce que j'étais coincée à la maison »
- Nidia Guerrier

Renata Ottati, une artiste de 25 ans, abonde en ce sens. Selon elle, la pandémie a déplacé la culture des relations physiques rapides des bars et des boîtes de nuit vers les applications de rencontre, et ce, même sur celles qui se présentent comme favorisant la création de couples, comme Hinge.

À la suite de ses interactions avec des hommes sur Hinge, elle conclut que beaucoup d'entre eux ont perdu l'accès facile qu'ils avaient à des relations physiques et sexuelles fréquentes, à cause des mesures sanitaires. Pour remédier à cela, ils se sont tournés vers ces applications pour tenter de retrouver cette activité sexuelle.

Elle s'était initialement tournée vers l'application après une rupture, recherchant la validation masculine, sans avoir l'intention de fréquenter des gens.

« Je voulais me réveiller et savoir que dix garçons avaient aimé mon profil, et me sentir bien », explique-t-elle.

***Judgement Of The Sphinx - Arena*: une œuvre de l'artiste québécois Agrophobe qui se vend pour 11 400 dollars canadiens.**

Embrasser l'union entre l'art et le numérique

MARIE-SOLEIL BRAULT
L'Atelier

Une tendance laisse croire que les galeries d'art traditionnelles devront peut-être bientôt partager le marché avec celles en format *.jpeg*. Des artistes en tout genre se tournent actuellement vers les jetons non fongibles (NFT) pour vendre leurs œuvres numériques et conséquemment profiter d'une ruée vers l'or.

Les NFT sont des actifs numériques, achetés aux enchères avec de la cryptomonnaie par des collectionneurs amateurs ou professionnels, et servent de certificat d'authentification prouvant l'unicité de l'objet. Dans le premier trimestre de 2021, plus de 860 millions de dollars ont été dépensés dans l'achat d'œuvres d'art numériques autour du globe.

«La question, c'est toujours : qui te finance et qui va continuer à te financer? »
- Antoine Lortie

La popularité de ce nouveau modèle artistique « élargit le champ des possibilités dans le domaine de la création », croit la journaliste culturelle Marjorie Champagne, elle-même récemment initiée à la vente d'art NFT.

Pour l'artiste numérique de Québec Antoine Lortie, la liberté de créer des œuvres contestataires l'a attiré vers les enchères numériques. « L'art public, au Québec, son gros défaut, c'est qu'il ne veut pas mettre [des points de vue divergents] en 'avant et avec les NFT, c'est accepté », explique celui connu sous le nom d'artiste Agrophobe.

La prospérité artistique

Les NFT sont également un moyen pour les artistes d'avoir un droit de suite sur leurs œuvres grâce à des redevances automatisées dans la base de données associée au jeton. « En art, l'argent est un incroyable problème, car la question, c'est toujours : qui te finance et qui va continuer à te financer? », souligne Antoine Lortie, qui vend ses œuvres NFT depuis août dernier.

Ces jetons non fongibles sont aussi une porte d'entrée qui permet aux artistes d'investir dans leur propre talent, peu importe sa forme. Image, vidéo, GIF, monde virtuel : tout peut être vendu et collectionné. Les spéculateurs et les investisseurs gardent les yeux rivés sur ce nouveau vecteur numérique qui, même intangible, risque de se tailler une place de choix dans les habitudes des collectionneurs.

Charmer ses abonnés pour diversifier son revenu

GÉRALDINE JOSEPH
L'Ateier

Que ce soit en créant leur propre compagnie, en travaillant au moyen de plateformes numériques ou encore en investissant à la Bourse, plusieurs jeunes adultes n'ont pas laissé la COVID-19 les déstabiliser.

C'est le cas de Vanessa et Mikaël, un jeune couple qui a décidé d'utiliser ses connaissances en communication et en administration pour créer son entreprise, Cupid's Heart.

Avec l'arrivée de la Saint-Valentin, le couple cherchait un moyen pour que les gens puissent passer du temps de qualité tout en respectant les mesures sanitaires. Il a donc commencé à vendre des paquets cadeaux composés de cœurs géométriques en chocolat confectionnés à la main, que l'on doit fracasser ou faire fondre avec du chocolat pour y trouver des friandises ou des fruits frais.

« Envoyer un cœur en chocolat durant la Saint-Valentin, c'est parfait. Tu ne brises aucune règle de distanciation, puis au moins la personne à qui tu l'envoies sait que tu as une pensée pour elle », confie Vanessa à *L'Atelier*.

Instagram, une plateforme de vente

C'est par l'entremise d'Instagram que le couple a mis en marché Cupid's Heart. Grâce à des publications qui ont capté l'attention, ils ont convaincu leurs abonnés de devenir des consommateurs. L'expérience Cupid's Heart a été un succès et a permis aux deux entrepreneurs de profiter des réseaux sociaux et de la pandémie pour garnir leur portefeuille.

La cryptomonnaie comme source de revenus

Bachelier en droit à l'Université de Montréal et maintenant étudiant à l'École du Barreau du Québec, Mathieu, 22 ans, a perdu son emploi de serveur dans un restaurant de la Rive-Sud, à cause de la pandémie.

Toutefois, il ne s'est pas laissé déstabiliser par l'incertitude liée à la situation sanitaire. « L'avantage de la pandémie est que je dépensais beaucoup moins, mais mon seul revenu était l'aide gouvernementale. J'ai voulu maximiser cette source de revenus en m'intéressant à la Bourse et à la cryptomonnaie, dans le but d'investir l'argent de la PCU [Prestation canadienne d'urgence] », confie-t-il.

Mathieu explique que le fait d'être à la maison à ne rien faire lui a donné une raison de plus de vraiment se lancer. « La crypto est plus intéressante que je le pensais, et j'ai réussi à avoir de meilleurs rendements. Alors, on pourrait dire que la pandémie m'a permis de trouver une autre possibilité que la Bourse. Je crois que je vais me concentrer davantage sur cela après la pandémie et garder la Bourse pour le plus long terme. »

Jeanne-Mance sous influence

Malgré la crise sanitaire, les gens étaient au rendez-vous pour célébrer le 4/20

SÈNAN GUÈDÈGBÉ
L'Atelier

« *Pot* », « *buzz* » ou encore « fleur magique » sont quelques-uns des surnoms du cannabis, qui est chaque année célébré le 20 avril, fête communément appelée le 4/20. Pour l'occasion, on en consomme l'après-midi, plus précisément à 16 h 20. Les motivations peuvent varier pour chacun.

Dès que l'heure est arrivée, les foules rassemblées au parc Jeanne-Mance ont troqué leurs masques contre leurs joints, pour fêter le 4/20.

Du haut de ses 31 mètres, le monument de Sir George-Étienne Cartier n'était plus le seul à être « *high* » mardi après-midi.

Alexandrine Rioux, une jeune femme qui participait aux festivités, faisait partie des personnes assises aux pieds de la statue. Pour elle, cet évènement est encore nécessaire pour normaliser l'usage récréatif et médical de la plante.

« Je sais qu'[il y a] souvent des tabous négatifs, mais comme je travaille dans l'industrie du cannabis médical, je vois les côtés positifs et comment cela aide les gens qui sont [notamment] paraplégiques, qui ont des crises d'épilepsie ou qui sont en phase terminale de cancer » a-t-elle affirmé en soulignant l'importance de cette occasion.

À l'extérieur, malgré la COVID-19

Avec la pandémie et les mesures sanitaires instaurées, un évènement en ligne avait été créé pour célébrer la fête du cannabis. Anatole Dumas et ses amis ont préféré se rassembler au monument, puisque l'ambiance était meilleure, mais aussi pour des raisons logistiques.

« Ce n'est pas tout le monde qui peut se permettre de fumer des [joints] à l'intérieur » explique-t-il.

La pandémie de COVID-19 s'est avérée féconde pour la Société québécoise du cannabis (SQDC), qui a enregistré des ventes de plus de 110 millions de dollars entre mars et juin 2020. Pour la même période, en 2019, on enregistrait environ 45 millions de dollars de ventes.

Légalisé en 2018 par Justin Trudeau, le cannabis avait difficilement été accepté par une partie de la population. Une des critiques notables était que d'en permettre l'usage dès 18 ans était trop tôt. Le gouvernement Legault avait ensuite décidé de hausser l'âge légal de possession et d'usage du cannabis à 21 ans. Le Québec est toujours la province ayant l'âge minimal le plus élevé au Canada.

Le 4/20, qui avait lieu à titre de protestation contre l'illégalité de la consommation du cannabis, continue depuis 2018 à être célébré par ses adeptes. Gracia Gaginga, une des participantes du rassemblement au parc Jeanne-Mance, était contente de pouvoir y assister.

« C'est la première fois que j'ai été capable de le faire. Les autres années, je travaillais ou j'étais occupée », a-t-elle raconté.

Pour elle, la fête a une importance particulière.« Le 4/20 est un moment pour remercier le fait que [la plante existe] et que ça puisse me calmer », a-t-elle avoué.

La SQDC a vendu près de 19 000 kg de cannabis entre les mois de mars et juin 2020. *Édouard Desroches, L'Atelier*

Les joueurs ayant un problème de consommation d'alcool sont un sous-groupe à surveiller. *John Locher, Associated Press*

Qui veut jouer au loto-isolement ?

L'industrie du jeu en péril avec la pandémie

LAURENT CÔTÉ
L'Atelier

Confinement, absence d'encadrement et conditions préexistantes : la santé mentale et le portefeuille de beaucoup d'amateurs de jeux de hasard et d'argent (JHA) ont pris un dur coup avec la ruée vers les sites de jeux en ligne forcée par la fermeture des casinos et des machines à sous.

Marc-Antoine* a 28 ans. Il joue à des jeux d'argent depuis qu'il est jeune adulte. Bien qu'il avoue avoir entretenu une dépendance au jeu depuis plusieurs années déjà, sa situation a empiré depuis le début de la pandémie.

Celui qui travaille désormais dans un Walmart à temps partiel étudiait autrefois pour devenir comptable. Cependant, il raconte avoir tout perdu en jouant et s'est trouvé incapable de payer ses factures d'université. Il a ainsi été forcé de retourner vivre chez ses parents, lui qui occupait un appartement à Montréal dans le quartier Rosemont en compagnie de son ex-compagne, qui l'a laissé entre-temps.

Ses malheurs n'allaient pourtant pas s'arrêter là. Il avait commencé à se reprendre en main quand le confinement est tombé. « L'affaire, avec le confinement, c'est que tu ne vois plus personne, tu ne parles plus à personne, alors tu finis par passer plus de temps devant un écran, et ça devient tentant », explique le jeune homme.

Ce dernier relate d'ailleurs comment c'était justement le fait d'être avec « ses *boys* » qui lui permettait de s'évader et d'oublier sa dépendance. Maintenant, il fait face à la solitude. Marc-Antoine termine néanmoins en déclarant avoir suivi une thérapie durant les six derniers mois et avoue se sentir de mieux en mieux, mais il reconnaît avoir encore un bon bout de chemin à faire.

Loin d'être un cas isolé

Une étude menée par l'Institut national de santé publique du Québec en janvier 2021 révélait que 8% des Québécois auraient commencé à jouer à des JHA en ligne durant la pandémie tandis que 11% s'adonnaient déjà à la pratique. Les hommes de 25 à 44 ans constituent le bassin le plus important de nouveaux joueurs.

« Avec le confinement, tu finis par passer plus de temps devant un écran, et ça devient tentant. » — Marc-Antoine, 28 ans

D'autre part, selon les données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes sur le sujet, 1,3% de l'ensemble des joueurs est considéré comme « à risque » et a un comportement de jeu préoccupant ou problématique. Ce ratio grimpe à 8,6% en ce qui a trait aux joueurs uniquement virtuels.

Pendant ce temps, Loto-Québec a enregistré une baisse de ses recettes de 70% depuis la fermeture de ses installations et a dû mettre à pied temporairement plus de 1350 employés.

La société d'État a cependant vu le casino en ligne augmenter ses revenus de 60 millions de dollars lors du dernier semestre, une hausse de 131,6% par rapport à celui de l'année dernière (2019-2020). On observe la même chose pour les loteries en ligne, dont les gains ont explosé de 292,5%.

Retraite et modération

Tous ne sont cependant pas comme Marc-Antoine. Lucille*, 72 ans, trépigne d'impatience quant à la réouverture des casinos. La retraitée avait l'habitude d'y aller une fois par mois, en couple, la plupart du temps après un bon restaurant. « On a fait beaucoup de croisières, et il y avait souvent des machines à sous à bord, alors c'était l'occasion pour nous de nous amuser », raconte-t-elle.

La septuagénaire affirme néanmoins ne jamais avoir dépensé à outrance et soutient que le plaisir a toujours été l'objectif numéro un de ses séances de jeu. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle ne joue pas sur Internet. « Ce n'est pas pareil. Il n'y a pas d'atmosphère et c'est plus facile de perdre le contrôle ». En attendant la réouverture des établissements physiques, elle dit préférer se divertir avec des jeux qui n'impliquent pas d'argent.

Les casinos et les bars sont fermés au Québec depuis le 1er octobre 2020 afin de limiter la propagation de la COVID-19.

DE L'AIDE EXISTE.

Si vous, ou l'un de vos proches, êtes aux prises avec un problème de jeu, communiquez avec Jeu : aide et référence par téléphone au 1 800 461-0140 ou rendez-vous en ligne sur www.aidejeu.ca.

**Nom fictif.*

Site web pour Autochtones en situation de handicap

BENJAMIN RICHER
L'Atelier

C'est en collaboration avec le Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap que la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec a lancé mardi le site web de sensibilisation Nisidotam, qui signifie comprendre en apprenant des autres.

« Je trouve que c'est un bien nécessaire pour les membres de nos Premières Nations de détecter les handicaps physiques, mais aussi psychologiques », exprime Donna Larivière, de la nation algonquine, impliquée dans le projet et atteinte elle-même d'un trouble de l'attention.

Vivre avec un handicap n'est jamais simple, mais peut s'avérer éprouvant pour certains membres des communautés autochtones. Ces derniers présentent un taux d'acceptabilité à l'emploi extrêmement bas.

La plateforme Nisidotam mise donc sur la sensibilisation par des capsules vidéo, par une boîte à outils pour définir son handicap ainsi que par des témoignages. Elle propose des points de service dans 27 communautés.

Le Canada au 14e rang pour la liberté de presse

FÉLIX LALIBERTÉ
L'Atelier

Le Canada a gagné deux positions au classement mondial de la liberté de la presse de 2021 de l'organisme non gouvernemental Reporters sans frontières, rendu public mardi.

Il s'agit de la meilleure performance canadienne à ce palmarès depuis 2015, année où le pays avait atteint le huitième rang. Il avait chuté au vingt-deuxième rang en 2017, mais s'est amélioré chaque année depuis.

Pour expliquer la hausse de cette année, l'organisme souligne le rôle de leader du pays au sein de la Coalition pour la liberté des médias et l'accueil (avec le Botswana) de la deuxième Conférence mondiale sur la liberté de la presse en novembre 2020.

Encore des progrès à faire

Si le Canada ose espérer retrouver sa place au sein des dix meilleurs pays, l'organisme offre des pistes d'amélioration possible pour la liberté de presse au Canada.

L'organisme estime que le Canada devrait être plus vigilant par rapport à la couverture médiatique des droits autochtones et des conflits fonciers.

Ils utilisent comme exemple trois poursuites ayant été engagées contre différents journalistes pendant l'année 2020 qui traitaient de ces enjeux.

Mahamat Idriss Déby, nouvel homme fort du Tchad

NICOLAS FIVEL
L'Atelier

Au lendemain de la mort de son père, Idriss Déby Itno, Mahamat Idriss Déby récupère un pays dirigé d'une main de fer depuis 30 ans.

Hier, le général de corps d'armée est devenu président du Conseil militaire de transition et a aussitôt nommé 15 généraux, dont 14 proches de l'ancien dirigeant, qui formeront une junte de « transition » afin d'installer de nouvelles institutions en vue d'élections prévues dans 18 mois.

Le général a passé sa vie dans l'armée. Plusieurs experts de la région pensent que le nouveau chef d'État, âgé de 37 ans, est trop jeune pour diriger ce pays et ses 16 millions d'habitants.

Avec l'Agence France-Presse

Derek Chauvin reconnu coupable de meurtre

Le policier qui a tué George Floyd a été aussitôt écroué

ANDRÉA SPIRITO
L'Atelier

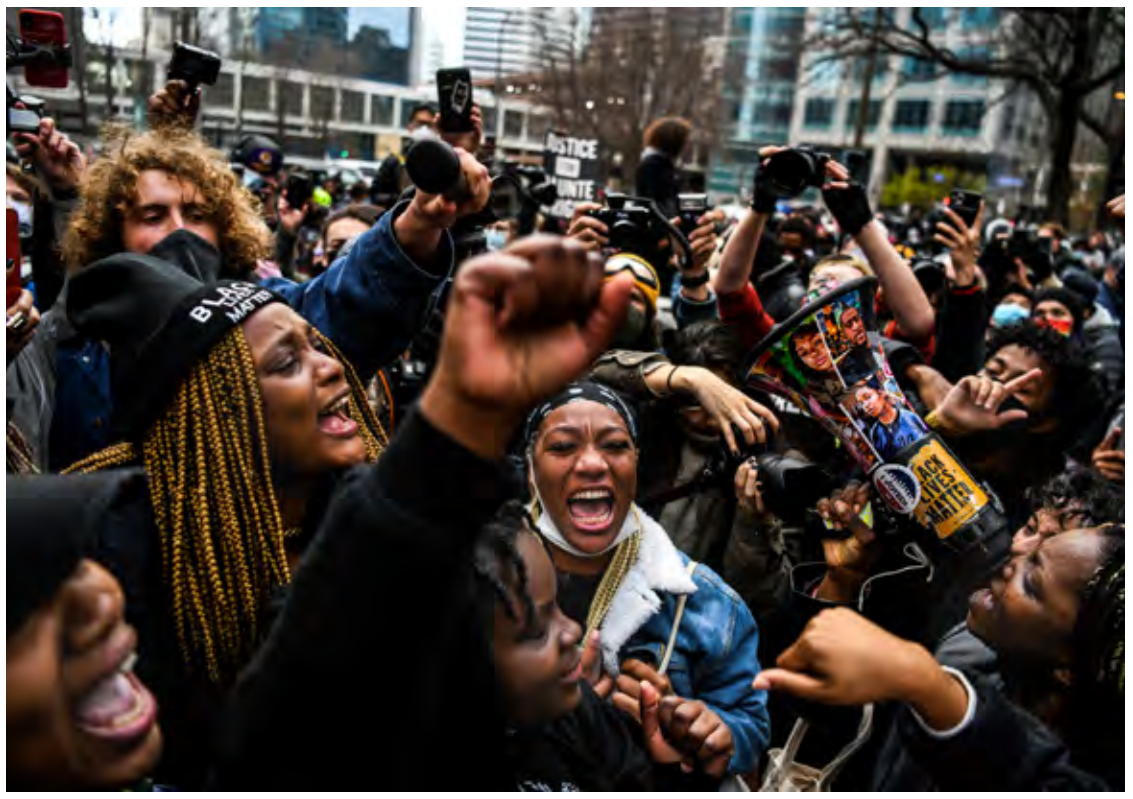

« Maintenant, on peut enfin commencer à respirer », a dit l'une des manifestantes présentes devant le palais de justice de Minneapolis. *Chandan Khanna, Agence France-Presse*

Après seulement deux jours de délibération du jury, l'ex-policier Derek Chauvin a été reconnu coupable mardi du meurtre de l'Afro-Américain George Floyd, ce qui provoqué une explosion de joie dans les rues de Minneapolis.

Derek Chauvin a été emmené menotté afin d'être incarcéré pour purger sa peine de 12 ans et demi de prison pour sa peine la plus grave. Les trois chefs d'accusations qui pesaient contre lui étaient : meurtre, homicide involontaire et violences volontaires ayant entraîné la mort de George Floyd le 5 mai 2020.

Les 12 jurés qui délibéraient depuis lundi représentaient la diversité de la population de la ville: sept femmes et cinq hommes, six Blancs et six personnes de couleur; le plus jeune avait la vingtaine et la plus âgée la soixantaine.

« Vous devez être absolument impartiaux » et ne pas laisser « l'opinion publique influer sur votre décision », leur avait dit le juge Peter Cahill à l'issue d'une longue journée consacrée aux réquisitions et à la plaidoirie.

Une victoire attendue

L'avocat de la famille de M. Floyd, Ben Crump, salue un verdict marquant : « Coupable! Une justice obtenue dans la douleur a finalement été accordée à la famille de George Floyd. Ce verdict est un tournant dans l'histoire », a-t-il déclaré à la suite de la sentence. Plus tôt dans la journée, le frère du défunt, Philonise Floyd, avait avoué aux médias qu'il était « stressé », mais aussi « qu'il avait hâte d'enfin pouvoir dormir ».

La mort de George Floyd, asphyxié par la pression du genou de Derek Chauvin pendant plus de neuf minutes, avait choqué l'opinion publique américaine et au-delà des frontières des États-Unis, déclenchant de gigantesques manifestations contre le racisme et les brutalités policières. Cet évènement a également marqué un tournant pour le pays, puisqu'il a illustré les divisions raciales au sein de la population.

Un soutien présidentiel

Durant la matinée, le président américain, Joe Biden, s'était invité au procès de Derek Chauvin au deuxième jour de délibérations du jury. Selon lui, les preuves étaient « accablantes » contre ce policier blanc accusé du meurtre de l'Afro-Américain de Minneapolis. M. Biden s'est ensuite dit « soulagé » à la suite du verdict.

Le procureur Steve Schleicher s'était également prononcé sur l'acte criminel du policier accusé : « C'était un meurtre, l'accusé est coupable des trois chefs d'accusation et il n'y a aucune excuse », avait asséné celui qui a travaillé en

> **« Ce verdict est un tournant dans l'Histoire. » — Ben Crump, avocat de la famille Floyd**

tant que procureur bénévole sur l'affaire.

La veille de la sentence, Joe Biden avait discuté au téléphone avec les proches de George Floyd, selon la Maison-Blanche. « J'ai appris à connaître la famille de George [...]. C'est une famille bien », avait-il ajouté, évoquant « l'angoisse » de l'attente de la décision du jury pour cette dernière. Alors candidat démocrate à l'élection présidentielle, M. Biden avait déjà rencontré la famille Floyd en juin 2020 à Houston, avant les funérailles du quadragénaire.

Un chemin encore long

Amber Young, l'une des manifestantes présentes devant le palais de justice, a déclaré qu'il était maintenant temps de « panser nos plaies » après une année « traumatisante ». Cette jeune femme afro-américaine se tourne maintenant vers une autre lutte: « on doit se battre pour Daunte Wright maintenant« , dit-elle en référence au jeune homme noir de 20 ans tué le 11 avril dernier par une policière blanche en banlieue de Minneapolis.

Avec l'Agence France-Presse

Un nouveau variant apparaît en Inde

Dans l'État du Maharashtra, le variant représente 55 % des cas de contamination actifs

MARIE-SOLEIL BRAULT
L'Atelier

Après les variants britannique, sud-africain et brésilien, une nouvelle souche de SRAS-CoV-2 a fait son apparition en Inde, pendant que le Brésil devient le « pays le plus endeuillé au monde après les États-Unis », avec 375 000 morts.

Ce variant indien contient deux mutations : celle identifiée chez le variant californien et une autre, moins connue, identifiée dans les variants sud-africain et brésilien. Dans l'État du Maharashtra, le variant représente 55 % des cas.

Frappée par une deuxième vague d'infections, l'Inde autorisera dès le 1er mai la vaccination pour tous les adultes. New Delhi est au centre de cette flambée des contaminations, avec 25 000 cas en 24 heures. L'Inde a enregistré plus de 273 000 cas supplémentaires en 24 heures, pour un total de 15 millions depuis le début de la pandémie. À ce jour, plus de 180 000 Indiens sont décédés des suites du virus.

Même si le plus grand fabricant mondial de vaccins se trouve en Inde, les autorités du pays se heurtent à une insuffisance de doses, dont seulement 117 millions ont été administrés pour les 1,3 milliard d'habitants. Pour remédier ce manque, le pays a donc décidé de freiner l'exportation des stocks.

Pendant ce temps, de l'autre côté du globe, le Brésil maintient un plateau de 3000 décès par jour, et seulement 13 % des Brésiliens ont reçu une première dose. Le Brésil est aux prises avec sa propre mutation, responsable de hausses massives de contamination dans le pays.

Aux Pays-Bas, le premier ministre, Mark Rutte a annoncé l'assouplissement des mesures sanitaires avec une levée du couvre-feu et une réouverture partielle des terrasses des cafés à partir du 28 avril.

La population sera aussi autorisée à inviter deux personnes à la maison par jour, au lieu d'une seule. Une « étape très prudente », a déclaré M. Rutte au cours d'une conférence de presse. Le pays d'un peu plus de 17 millions d'habitants a enregistré plus de 1,3 million de cas depuis le début de la pandémie, dont 16 000 décès.

Avec l'Agence France-Presse

Australie : surpopulation des autochtones derrière les barreaux

Un rapport révèle les injustices que subissent les autochtones

ÉDOUARD DESROCHES
L'Atelier

De nombreux manifestants ont envahi les rues des grandes villes australiennes, telles que Sydney et Melbourne, le 10 avril dernier, à la suite de la publication d'un rapport montrant que les conditions des autochtones dans les prisons australiennes ont empiré dans les 30 dernières années.

Le 10 avril marquait le trentième anniversaire de la Commission royale d'enquête sur les décès d'Autochtones en détention (RCIADIC) qui, selon les militants australiens, n'a toujours pas rempli sa mission. Dans un rapport publié le 9 avril par l'Université nationale australienne (ANU), il est estimé que 474 autochtones sont décédés derrière les barreaux australiens depuis le dernier rapport de la commission d'enquête, en 1991.

« Justice Pour David Dungay Jr. »

La tragédie de David Dungay Jr. est l'histoire la plus souvent racontée pour illustrer le problème de racisme systémique en Australie. Le jeune autochtone de 26 ans est mort le 29 décembre 2015 à Sydney, en hurlant les mêmes mots que George Floyd cinq ans plus tard; « *I can't breathe* », alors que six gardes le tenaient contre le sol dans sa cellule de prison pour l'empêcher de manger un biscuit.

Selon Thalia Anthony, professeure à la Faculté de droit de l'Université technologique de Sydney et spécialiste en affaires juridiques autochtones, « les choses vont de mal en pis ». Selon elle, le rapport publié par l'ANU le 9 avril, auquel elle a participé, montre qu'il y a eu un échec quant à la protection des peuples indigènes en Australie.

Des statistiques similaires d'un pays à l'autre

Dans le rapport, on dénonce entre autres le fait qu'en 1991, 14 % de la population carcérale était composée d'aborigènes. Mais en 2020, cette proportion est montée à 29,5 %. « Ces statistiques sont comparables à celles du Canada, lorsqu'on considère qu'ici, la proportion d'autochtones derrière les barreaux est de 30,04 %, selon les données du gouvernement fédéral. Dans les deux pays, la population autochtone ne représente que 3 % de l'ensemble de la démographie.

Par ailleurs, dans un rapport publié en 2020 par l'Australian Institute of Criminology, on apprenait que les autochtones avaient dix fois plus de risques de mourir en prison que toute autre personne non autochtone.

En 2020 déjà, lors des manifestations *Black Lives Matter* **en Australie, on dénonçait les mauvais traitements que subissent les autochtones en prison.** *Patrick Hamilton, Agence France-Presse*

Changements à apporter

Même si la lutte antiraciste en Australie profite depuis peu d'une vague d'attention médiatique plus grande, attribuable au mouvement *Black Lives Matter* qui a renforcé le combat contre le racisme à l'échelle mondiale au printemps dernier, les autochtones australiens se battent pour la cause depuis plus de 50 ans.

Thalia Anthony affirme que quatre changements majeurs doivent être apportés au système carcéral australien pour vaincre ces injustices. Il faudrait tout d'abord poursuivre les officiers responsables de la mort d'autochtones en prison, créer des lois pour éliminer le racisme dans les forces policières et les prisons, puis établir une rétractation des politiques de maintien de l'ordre de la part des gouvernements. Pour finir, elle stipule qu'il faudrait un plus grand engagement politique et populaire envers l'autodétermination des Premières Nations.

Il y a eu un échec quant à la protection des peuples indigènes en Australie.

La professeure Anthony annonce également qu'une étude portant sur le racisme chez les forces policières australiennes sera bientôt publiée.

La Russie inquiète l'Ukraine

ÉTIENNE BOUTHILLIER
L'Atelier

La Russie multipliait mardi les manœuvres militaires en mer Noire, région où Washington a dénoncé une « escalade » sur fond de tensions exacerbées avec l'Ukraine voisine.

Plus de 20 navires de guerre russes ont ainsi participé à des exercices communs avec l'aviation et la défense antiaérienne, selon un communiqué du ministère de la Défense. Plus de 50 avions ont également été transférés en Crimée, péninsule annexée en 2014 par Moscou.

Le même jour, la flotte russe de la mer Noire a mené des manœuvres impliquant un détachement de lutte contre le sabotage qui comprenait des « missions d'entraînement au combat sous l'eau », a indiqué l'armée dans un autre communiqué.

Washington s'en mêle

Ces exercices interviennent alors que la Russie a annoncé, la semaine dernière, limiter à partir de la fin du mois d'avril, et ce, pendant six mois, la navigation de navires militaires et officiels étrangers dans trois zones au large de la Crimée, en mer Noire.

Cette mesure a été dénoncée comme une « escalade » par Washington et comme « une évolution hautement préoccupante » par l'Union européenne. L'OTAN a également exprimé son « inquiétude » et exigé que la Russie garantisse « le libre accès » aux ports ukrainiens.

Possible trêve

L'Ukraine a fait état mardi de progrès dans les négociations en vue d'une reprise de la trêve avec les séparatistes prorusses dans l'est, où les heurts se multiplient sur fond de tensions avec Moscou.

« Il y a des progrès significatifs » sur le dossier du cessez-le-feu, a indiqué à l'AFP le porte-parole de la délégation ukrainienne, Oleksiy Arestovytch, ajoutant que les pourparlers se poursuivent.

Pourparlers avec l'Allemagne et la France

La réunion « d'urgence » de mardi, qui réunit des représentants ukrainiens et russes sous médiation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, succède aux pourparlers en ligne tenus la veille entre des conseillers des dirigeants ukrainien, russe, allemand et français.

Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, avait dit espérer que ces négociations permettent une reprise de la trêve, à l'issue d'un sommet, vendredi, avec son homologue français, Emmanuel Macron, et la chancelière allemande, Angela Merkel.

La guerre dans l'est de l'Ukraine a fait plus de 13 000 morts depuis son déclenchement en 2014, qui a succédé à l'annexion de la Crimée par Moscou.

Avec l'Agence France-Presse

Un déficit qui inquiète

VINCENT ORELLANA-PEPIN
L'Atelier

Patrick Delisle, associé en comptabilité fiscale chez Raymond Chabot Grant Thornton, explique que sa firme ne voit pas dans le budget beaucoup de nouvelles sources de revenus pour permettre au gouvernement fédéral d'équilibrer ses dépenses.

« Le budget vise à mettre des pansements sur tous les trous après la pandémie, mais l'argent sortira plus vite qu'il entrera, et cela pourrait s'avérer problématique pour les prochaines générations », affirme-t-il.

Le comptable fiscaliste mentionne que l'une des seules nouvelles sources de revenus incluses dans le budget est une augmentation des taxes sur les produits de luxe.

Les individus cherchant à se procurer des voitures neuves et des aéronefs de plus de 100 000 $, par exemple, verront les taxes sur leurs achats augmenter.

Les cigarettes coûteront également plus cher, et le gouvernement envisage de faire de même pour les articles de vapoteurs. L'administration de Justin Trudeau prévoit que ces nouvelles taxes garniront les coffres de l'État de 604 millions de dollars en cinq ans.

Les jeunes du Québec oubliés

M. Delisle explique que le budget ne met pas d'initiatives en place pour les jeunes en général. De l'aide est toutefois en route pour les étudiants, mais pas au Québec. « On vise à alléger la dette étudiante à travers le pays. Au Québec, les prêts étudiants sont gérés par le provincial. Donc cela ne touche pas vraiment les jeunes d'ici », déclare-t-il.

« Le service de garderies communautaires pancanadien est en fait un programme copié-collé de celui du Québec. Dans ce cas aussi, donc, on se demande quels seront les bénéfices pour les Québécois, cette fois-ci pour les jeunes parents », s'interroge M. Delisle, qui conteste également « les dépenses gigantesques du budget ».

Le prix de la relance économique

La firme qui emploie Patrick Delisle relève qu'il n'y a aucun plan pour un retour à l'équilibre budgétaire. « On parle de déficits importants pour les trois prochaines années financières et d'une lourde charge que cette génération mettra sur les épaules de la prochaine », confie-t-il.

Par contre, les jeunes peuvent se réjouir du désir du gouvernement de freiner l'investissement immobilier par les non-résidents. Le budget propose de créer une taxe sur les immeubles vacants qui sont détenus par des étrangers. Selon M. Delisle, cela favoriserait le partage de la richesse et faciliterait l'accès à la propriété pour les jeunes Québécois.

Les forêts urbaines canadiennes retirent des millions de tonnes de carbone de l'air chaque année. *Lewis Parson, Unsplash*

Miser sur l'environnement

Le gouvernement fédéral priorise la conservation de la nature

VINCENT ORELLANA-PEPIN
L'Atelier

Une somme totalisant 17,6 milliards de dollars sera investie par le gouvernement fédéral pour financer ce qu'il appelle « une relance économique verte post-pandémie ».

Selon le directeur général par intérim de la Fondation David Suzuki, Ian Bruce, « ces investissements records dans le climat et la nature sont primordiaux pour la sécurité de la nation à long terme, mais la suite sera déterminante ».

Il affirme que le Canada a besoin d'objectifs climatiques plus fermes et à plus court terme. Ceux-ci devront être accompagnés de changements à la législation sur la responsabilité afin de garantir leur atteinte.

Protection des eaux et des terres

Le budget fédéral inclut des investissements historiques en matière de protection de l'environnement et d'avancées technologiques vertes. La coordonnatrice en conservation et analyse politique de la Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP), Alice de Swarte, se réjouit du désir apparent du gouvernement canadien d'investir dans la lutte contre la crise de la biodiversité.

« L'objectif du budget est de protéger 25 % des terres et des mers d'ici 2025, mais un investissement plus important que les 976,8 millions de dollars déjà alloués sera nécessaire au cours des prochaines années pour l'atteindre », dit-elle.

Mme de Swarte explique que, pour les mers du Canada, l'application concrète de cette mesure ne consiste pas en l'interdiction de la pêche sur l'entièreté des eaux protégées, mais plutôt en la création de cœurs de conservations dans lesquels l'industrie sera bannie. « C'est un pas dans la bonne direction pour permettre aux populations de poissons et aux écosystèmes marins de se régénérer », affirme la coordonnatrice pour la SNAP.

Elle ajoute que, selon la communauté scientifique, le niveau de régénération que nécessite la vie marine requiert une fermeture des eaux à la pêche beaucoup plus importante que celle proposée par le gouvernement.

> **La valeur des forêts urbaines au pays est évaluée à plusieurs milliards de dollars. — Alice de Swarte**

Valeur économique de la préservation des écosystèmes

Alice de Swarte met en évidence l'importance économique de préserver les écosystèmes canadiens. Elle explique que de nombreuses études ont été faites au Canada et que celles-ci démontrent la valeur économique et concrète des milieux naturels.

« En contrôlant le ruissellement des eaux de pluie, en améliorant la qualité de l'air et en séquestrant du carbone, la valeur de forêts urbaines dans diverses villes à travers le pays est évaluée à plusieurs milliards de dollars si elles sont préservées », dit-elle.

Dans les prochaines années, 319 millions de dollars seront investis dans l'innovation des technologies de capture, de stockage et d'utilisation du carbone. Mme de Swarte confie qu'il ne faut pas perdre de vue que les milieux forestiers remplissent déjà, du moins partiellement, ces fonctions. « La conservation de la nature est aussi importante que l'innovation en ce qui a trait au carbone », dit-elle.

La Fondation David Suzuki partage l'opinion de la SNAP dans ce domaine. De plus, elle s'inquiète que des investissements trop importants dans les technologies du carbone puissent retarder la transition du Canada vers l'abandon de combustibles fossiles.

« Il est généralement accepté par les scientifiques à travers le monde que la pandémie tire ses origines de la relation de l'humain avec la nature et de notre empreinte sur l'environnement. Notre façon de traiter la biodiversité nous a ainsi coûté extrêmement cher », raconte Mme de Swarte.

« Réimaginer l'objectif de l'économie canadienne et la façon dont nous choisissons de définir et de mesurer son succès est une occasion unique de faire preuve de leadership à l'échelle mondiale. Le gouvernement actuel s'engage à mesurer ce qui compte et à s'orienter vers une économie au-delà du PIB [produit intérieur brut] qui assure le bien-être des gens et de la planète », a déclaré le directeur général de la Fondation David Suzuki pour l'Ontario et le nord du Canada, Yannick Beaudoin.

OPINION

Freeland n'a pas entendu les aînés

LAURENCE TASCHEREAU

Une somme unique de 500 $ en plus d'une maigre hausse de 10 % pour l'allocation mensuelle des aînés… Le gouvernement Trudeau est passé à côté du véritable problème : un système qui force les personnes âgées à abandonner leur domicile.

Une tranche complète de la population est dans l'ombre, oubliée et malmenée depuis des décennies. On fait la sourde oreille concernant les besoins des aînés, et cela date de bien avant la réforme Barrette au Québec et même avant la commission Castonguay-Nepveu dans les années 60. Comment se faire entendre quand on n'a plus la fougue de la jeunesse pour sortir, casserole à la main, marcher dans la rue? Comment, sans avoir la littératie numérique nécessaire pour écrire un plaidoyer au potentiel viral sur les réseaux sociaux, les aînés peuvent-ils espérer que leur message atteindra les sphères décisionnelles? Loin de moi l'idée de faire preuve d'âgisme, il existe certainement des exceptions, des personnes âgées qui courent des marathons ou des blogueurs octogénaires, mais la réalité est que les « vieux » ne font pas partie prenante des grandes décisions.

La ministre Freeland, avec le dépôt de son budget, a visé juste à côté de la cible en ce qui concerne les aînés. Ce que plusieurs personnes âgées s'acharnent à faire comprendre depuis trop longtemps n'a pas été entendu : la vraie solution réside dans un soutien de vie à domicile. Signe que la cicatrice de l'hécatombe dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) est encore visible, des investissements dans les CHSLD de 3 milliards de dollars ont été annoncés. Bonne nouvelle, non? Or, les mesures pour contrer la précarité financière qui s'accentue avec l'âge ne sont pas au rendez-vous…

Demandez aux aînés ce qui leur fait peur et ils vont répondront : « me retrouver en CHSLD ». Tous souhaitent demeurer à la maison. Un endroit qui leur est familier, réconfortant, connu, mais qui doit aussi être sécuritaire. Sauf que la sécurité, ce n'est pas donné. L'âge avançant, l'autonomie et les capacités régressent. Comment rester à la maison si les dépenses d'entretien de logement, de soins de santé personnalisés et de médication ne font qu'augmenter? Le fardeau financier accru par l'âge pour ces « vieux » qui habitent leur maison a une incidence directe sur la qualité de vie et, conséquemment, sur la fin de vie, car c'est bien connu : pauvreté et santé ne vont pas de pair.

Les paniers bios ont la cote à Montréal

NICOLAS FIVEL
L'Atelier

Consommer bio, consommer bien. Été comme hiver, les paniers bios ont la cote à Montréal, où les commerces spécialisés se multiplient en raison d'une demande croissante. L'entreprise Biothentique nous a ouvert ses portes.

Biothentique, située rue Sainte-Catherine, dans le quartier d'Hochelaga, se revendique comme étant la seule boutique en ligne exclusivement végétalienne et biologique à Montréal.

En plus de pouvoir commander en ligne, les clients peuvent se faire livrer leur commande chez eux à raison de 6 $ pour toute l'île de Montréal. Toutefois, la collecte en magasin reste possible.

L'Atelier a contacté la gérante en poste depuis juin 2020, Mélissa Deschamps, qui explique que l'épicerie propose des fruits et légumes biologiques provenant, à cette période de l'année, des grossistes aux alentours de Montréal.

En temps de récolte, soit durant l'été, l'épicerie s'approvisionne directement auprès de fermes de la région métropolitaine.

L'avantage de ce commerce est de proposer des paniers personnalisables, c'est-à-dire que le consommateur a la possibilité de créer son propre panier. Il propose également des produits à l'unité, mais la gérante reconnaît qu'il est plus avantageux d'acheter un panier. « C'est toujours plus rentable », concède-t-elle.

La qualité des produits et les prix intéressants des paniers bios attirent de plus en plus de Montréalais. *Biothentique*

« Au début de la pandémie, on n'arrivait même plus à fournir », s'est-elle étonnée. Le déconfinement a ralenti cet emballement autour des produits biologiques, mais elle aimerait « retrouver les chiffres d'avant ».

Biothentique ne fait pas partie du Réseau des fermiers et fermières de famille, qui est présent depuis 25 ans, mais à titre de comparaison, le réseau a constaté une hausse de 46 % des abonnements en 2020, c'est-à-dire 28 000 foyers au total.

Une clientèle variée aux champs d'intérêt similaires

Des étudiants aux aînés, les profils des consommateurs sont très variés.

« Je vends beaucoup à des étudiants, puisqu'on est vraiment réputés pour avoir du bio à un prix abordable », assure la gérante. Elle poursuit en disant que les personnes âgées sont moins présentes « mais ça s'en vient ».

Des familles viennent également s'alimenter au commerce. « On va dire que pour une famille moyenne avec deux adultes et deux enfants, je vais recommander un panier hebdomadaire à 50 $ », explique-t-elle.

Mme Deschamps dit avoir une liste de clients fidèles qui commandent chaque semaine. À leur tour, ces clients recommandent l'entreprise à leurs amis.

Biothentique souhaite élargir son territoire d'activité. « J'ai des gens d'Hochelaga, mais on essaye de développer les autres quartiers », ajoute-t-elle.

David Halley Ponce Lopez, un habitué, a confié à *L'Atelier* être satisfait du service et des produits.

Il fait son épicerie une fois par trimestre au prix d'environ 300 $ et espère que « les prix demeureront les plus concurrentiels dans le marché [du vrac] ».

Le point commun entre tous ces clients : le régime alimentaire. « Nos clients sont végétaliens, ils consomment énormément de fruits et légumes », conclut la gérante.

Fin de la pénitence pour SNC-Lavalin

LA PRESSE CANADIENNE

La Banque mondiale a annoncé le retrait, mardi, de la firme d'ingénierie et de construction SNC-Lavalin de sa liste noire deux ans plus tôt que prévu.

Des allégations de corruption entourant un contrat pour la construction d'un pont au Bangladesh — financé par la Banque mondiale — et des irrégularités dans un projet d'électrification des transports au Cambodge avaient incité l'institution internationale à agir.

Cette radiation a été réduite à huit ans au lieu de dix puisque la firme a répondu aux exigences en matière de conformité. Elle pourra recommencer à soumissionner et réaliser des travaux financés par la Banque mondiale et d'autres grandes institutions.

Cela aura eu des conséquences sur la réputation de l'entreprise et sur ses recettes, selon le chef de la conformité de SNC-Lavalin, Hentie Dirker. « Des compagnies ont choisi de ne pas faire affaire avec nous parce que nous étions sur la liste [des compagnies radiées] », explique-t-il. En 2013, les revenus générés par SNC-Lavalin auprès de la Banque mondiale et de ses partenaires représentaient environ 1 % de son chiffre d'affaires annuel.

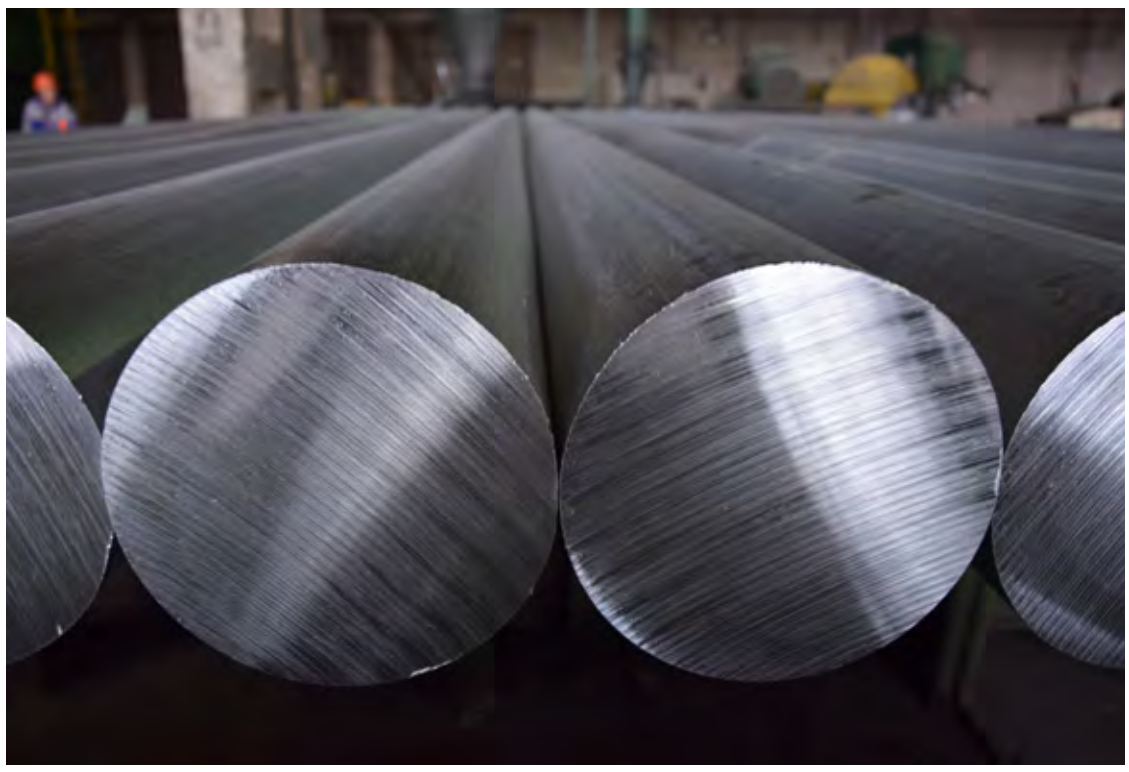

Elysis désigne l'usine d'Alma de la société Rio Tinto comme étant l'endroit où elle pourra développer sa technologie d'anodes inertes pour la production d'aluminium vert. *Pixabay*

Alma aura une aluminerie verte

Québec octroie 20 millions à Elysis pour l'implantation de sa technologie sans GES

BENJAMIN RICHER
L'Atelier

La coentreprise Elysis, fondée par les géants de l'aluminium Alcoa et Rio Tinto en partenariat avec les gouvernements provincial et fédéral ainsi que l'entreprise Apple, a annoncé mardi, lors d'une conférence de presse à Alma, au Saguenay, le développement d'une unité pilote de sa technologie de production d'aluminium sans émission de gaz à effet de serre (GES) grâce à un investissement supplémentaire de 20 millions de dollars de Québec.

La production d'aluminium vert se concrétise de plus en plus dans la Belle Province. L'appui financier de Québec servira à l'installation de cuves spécialisées, mais aussi à renforcer la capacité des équipementiers de la région.

Une fierté nationale

« Le Québec est réputé mondialement pour son aluminium vert. Elysis occupe la position de tête à l'échelle mondiale dans la course pour la mise au point de cette technologie. Notre contribution va accélérer son développement, tout en maximisant les retombées économiques au Québec », a souligné le ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, qui était aussi présent à la conférence de presse en compagnie du ministre de l'Environnement, Benoit Charette, et de la ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Andrée Laforest.

L'usine d'Alma jouera donc un rôle de premier plan dans la démonstration de l'applicabilité de ces cuves à échelle industrielle afin de les vendre ailleurs dans le monde. La commercialisation est prévue pour 2024.

Un procédé sans GES

La production d'aluminium, quoique beaucoup moins polluante au Québec grâce à l'hydroélectricité, génère malgré tout une grande quantité de GES, soit deux tonnes pour chaque tonne d'aluminium. En guise de comparaison, la Chine émet de 15 à 16 tonnes de GES pour la même quantité de métal.

L'aluminium est produit par électrolyse, qui consiste en une réaction électrochimique par le passage de courant entre une anode et une cathode et qui permet de fondre l'aluminium.

> **On pourrait réduire annuellement les émissions de GES de 5 millions de tonnes métriques — Benoit Charette**

Les anodes utilisées jusqu'à maintenant sont principalement à base de carbone, ce qui crée des émanations de CO_2. Les anodes inertes que priorise Elysis, composées d'alliages et autres composés, afficheraient quant à elles un bilan nul en libérant de l'oxygène.

« Imaginez, si toutes les aluminerie du Québec adoptaient la technologie d'Elysis, on pourrait réduire annuellement les émissions de GES de près de 5 millions de tonnes métriques, on parle ici de réduire les émissions d'une quantité équivalente au retrait de 1,5 million de voitures, et ce uniquement au Québec, alors imaginez à travers le monde », explique Benoit Charette.

En plus de leurs bénéfices sur l'environnement, ces anodes viendraient considérablement limiter les coûts de production puisqu'elles pourraient être changées au bout de plusieurs mois, contrairement à trois semaines pour celles en carbone.

Plus coûteux

Changer de méthode de production n'est toutefois pas aussi simple à faire. « Il faut retravailler complètement le design des cellules. C'est des milliards. Ce n'est pas juste un remplacement d'anode », explique Lionel Roué, électrochimiste à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). Avec ce nouveau système, elles seront à la verticale au lieu de l'horizontale, ce qui nécessite la réorganisation complète des cuves.

Il précise que cette méthode est aussi plus coûteuse en énergie puisque la réaction est moins efficace. Il faut donc retravailler sur la composition, mais aussi sur la distance entre les deux électrodes pour qu'elles puissent être optimales et résistent à la chaleur de l'aluminium fondu.

La province se retrouve ici avantagée par le faible coût de son électricité. « Pour implanter la technologie, c'est le meilleur endroit au monde », affirme-t-il. M. Roué rappelle aussi que le Québec a une longue histoire avec la production d'aluminium avec des sociétés comme Alcan, par exemple, ce qui en fait un lieu de prédilection.

« La promesse » de Caroline Monnet

FLORENCE BELZILE-FRENETTE
L'Atelier

L'artiste d'origine algonquine et française Caroline Monnet dévoilait mardi en avant-première sa nouvelle exposition *Ninga Mìnèh,* qui sera exposée du 21 avril au 1er août au Musée des beaux-arts de Montréal.

Le titre de son exposition signifie « la promesse » en langue anishinaabe, raconte Mme Monnet. L'artiste multidisciplinaire évoque à travers ses œuvres les conditions de vie des communautés autochtones au Canada. Sa plus récente exposition porte sur un thème particulier: la promesse faite aux autochtones canadiens qu'ils seront un jour traités comme des citoyens à part entière.

Durant le vernissage, elle présentait plusieurs de ses créations, toutes plus colorées les unes que les autres. L'artiste exprime une colère quant aux conditions de vie des peuples autochtones. « Pour contribuer au dialogue, je le fais à travers mes œuvres », explique-t-elle. Elle utilise des matériaux ordinaires des réserves, soit de la laine minérale, du gypse et des membranes d'étanchéité pour faire ses œuvres.

Elle travaille depuis déjà deux ans sur 18 œuvres, dont des broderies, des sculptures, des photographies et des sérigraphies. Plusieurs d'entre elles sont ornées de motifs artisanaux qu'elle trouve sur les habits traditionnels. « Je recherche la symétrie que je crée sur ordinateur. Je m'inspire de la culture du passé pour la transporter dans le futur », ajoute Caroline Monnet.

Un art naturel

Si elle utilise plusieurs matériaux avant-gardistes, elle se sert aussi d'organismes naturels comme du sable et de la moisissure sur l'une de ses œuvres afin de créer un motif sur le gypse. Elle a dû travailler avec un laboratoire pour que le champignon puisse coloniser le gypse, tout en y gardant un certain contrôle.

La répartition des œuvres dans le musée dépend des couleurs, des matériaux, mais aussi du sens. Une histoire a été créée au travers de la disposition des œuvres. « Ce qui ressort de plus avec un musée, c'est de travailler avec des techniciens professionnels. Il a fallu un vrai travail de coordination derrière cette exposition-là pour livrer les œuvres à temps », ajoute-t-elle.

Toutefois, la pandémie a nui à sa création puisque la hausse du prix des matériaux s'est fait sentir, l'accès aux fournisseurs était plus difficile et les délais d'attente étaient longs. Heureusement, elle a pu mener son projet à terme, et les gens sont les bienvenus pour aller admirer son travail.

Quand pistes cyclables et art urbain se rencontrent

Jorden et David Doody célèbrent la culture des cyclistes

AURÉLIE MOULUN
L'Atelier

La sécurité des cyclistes en ville est au cœur de l'œuvre d'art temporaire *Tricotés Serrés* du duo d'artistes Jorden et David Doody, présentée dans le Quartier des spectacles de Montréal. Inspirée du tricot-graffiti, l'œuvre consiste en des motifs de tricot colorés ornant les terre-pleins qui séparent les voies cyclables de la route dans la rue Berri et le boulevard De Maisonneuve.

Cette intervention artistique sur les blocs de béton de la ville permet aux cyclistes de repérer le terre-plein rapidement. « Ça délimite tout simplement la piste cyclable et la rue, donc le béton change de couleur, ça ajoute un élément de séparation et ça ne peut pas nuire », explique Karine Fournier, fondatrice de l'organisme à but non lucratif Tricot Pirate et artiste de tricot-graffiti.

Après trois ans de travail sur le projet, Jorden et David Doddy présentent leur œuvre du 19 avril au 11 novembre 2021 dans le Quartier des spectacles. *Édouard Desroches, L'Atelier*

Les contraintes de l'espace public

Au départ, l'œuvre *Tricotés Serrés* devait être légèrement plus raffinée qu'elle ne l'est présentement. Les mailles colorées devaient se succéder en dégradé de couleur à l'approche de « zones de conflits », des endroits où les cyclistes doivent ralentir. L'interdiction de peindre au sol de la part du Quartier des spectacles a forcé les artistes à repenser leur concept.

À défaut de pouvoir concrètement aider les cyclistes, Jorden et David Doody ont plutôt accordé de l'importance à la signification de leur œuvre. Pour le duo d'artistes, l'œuvre *Tricotés Serrés* représente la communauté de cyclistes de Montréal. « Les cyclistes montréalais forment une communauté "tricotée serrée" qui doit non seulement faire un effort pour naviguer dans le trafic du centre-ville, mais parfois même faire preuve de courage », expliquent-ils.

L'art public pour provoquer le sourire

Pour Karine Fournier, « mettre de la couleur dans l'environnement, étonner en ville, ça fait en sorte que les gens qui voient l'œuvre, ça leur apporte un petit sentiment de joie ».

Les créateurs de cette œuvre d'art conceptuel, Jorden et David Doody, se sont inspirés du tricot-graffiti, ou *yarn bombing* (le bombardement de fil), pour créer les différents motifs de tricot, une forme d'art qui consiste en un projet de tricot collectif puis d'installation des pièces tricotées dans l'espace public. On les remarque le plus souvent autour des supports à vélos ou même autour des arbres.

Une bouffée d'air pour les événements

Ottawa prévoit 1,9 milliard pour le rétablissement du tourisme, des arts, de la culture et du sport

NAÏKA EDOUARD
L'Atelier

Après une année difficile pour le secteur culturel, les trois prochaines s'annoncent prometteuses pour les adeptes de culture québécoise, avec les grands acteurs de l'industrie qui se préparent déjà à la relance économique du tourisme et de la culture.

Hier soir, après l'annonce du nouveau budget fédéral de la ministre Chrystia Freeland, Festivals et événements majeurs Canada (FAME) et le Regroupement des événements majeurs internationaux (REMI) ont fait part de leur reconnaissance au gouvernement Trudeau dans un communiqué de presse.

« Si la pandémie est loin d'être terminée, les Canadiennes et Canadiens peuvent aujourd'hui espérer conserver au terme de celle-ci les festivals et événements qui leur sont chers, où ils pourront dès que possible célébrer avec leurs proches et leur communauté à nouveau », a écrit le directeur général de FAME et président-directeur général du RÉMI, Martin Roy.

Pour les événements non affiliés à ces organismes, c'est tout autant une bonne nouvelle si on se fie aux dires de Patrick Fortaich, vice-président des opérations du groupe Midway, connu pour son travail au Beachclub et au festival Métro Métro. « Ce que le gouvernement a annoncé hier, pour nous, c'est très bienvenu parce qu'on va pouvoir toucher à trois sphères [visées par la relance] », a-t-il affirmé, enthousiaste.

« On a nos grands festivals qui vont pouvoir rester en vie avec l'aide : le Beachclub, qui est plus au niveau local, et la plage de Pointe-Calumet, qui est touristique et familiale. On va faire en sorte de pouvoir bénéficier de [l'aide gouvernementale]. Avec cette annonce-là, on est encouragé à aller de l'avant et à ouvrir nos sites dès cette année, comme les décisions vont se prendre dans les dix prochains jours », a confié M. Fortaich.

Micah Desforges, président des affaires publiques du festival montréalais Jackalope, conçoit que l'aide fédérale pourrait être intéressante, mais demeure incertain quant à son application à son événement, qui se concentre sur les sports extrêmes. « C'est dur à dire présentement. Ce sont des programmes qui ne sont pas encore détaillés, de ce que je comprends. Ils annoncent de gros chiffres, mais comment accéder à l'argent et qui se qualifie, [ça va venir] en deuxième temps », a-t-il conclu rapidement.

> **« On est encouragés à aller de l'avant et à ouvrir nos sites cette année » — Patrick Fortaich**

Jackalope ne fait pas partie du REMI, donc le président n'est pas prêt à s'avancer. « Je ne sais pas à quel point nous serons qualifiés d'événement majeur ou d'événement local pour pouvoir en profiter. Cela va prendre une analyse plus en profondeur, mais je dirais que, somme toute, cela semble une excellente nouvelle pour l'industrie et pour tout le monde. On va célébrer les dix ans du festival Jackalope en 2022, [donc] je pense que c'est clairement intéressant », a-t-il ajouté sur un ton satisfait.

Le festival de sports extrêmes avait fait un virage numérique pour son édition de l'année dernière, mais, selon M. Desforges, tout le monde souhaite retrouver les événements de grande envergure en présentiel. Son équipe et lui travaillent donc sur un plan pour un retour de l'événement et de la commandite en 2022, à laquelle le soutien gouvernemental ne serait pas de trop.

D'ici les prochaines semaines, l'industrie événementielle peut s'attendre à un plan détaillé des mesures qui seront prises au fédéral, une fois le budget adopté, ce qui devrait être une formalité puisque le Nouveau Parti démocratique a déjà annoncé son appui.

Deux derniers élans avant les Jeux olympiques

Le Canada a encore deux chances de se qualifier pour le baseball à Tokyo

FLORENCE BELZILE-FRENETTE
L'Atelier

Le frappeur désigné des Twins du Minnesota, Édouard Julien, a été sélectionné pour représenter le Canada dans sa quête de qualification pour Tokyo.

Cinq nouveaux sports seront ajoutés au cours des prochains Jeux olympiques d'été 2021, prévus du 23 juillet au 8 août. Le Comité international olympique a décidé d'introduire le baseball, l'escalade, le surf, le skateboard et le karaté aux compétitions sportives de cet été.

Pour le baseball et sa version féminine, le softball, il s'agit d'un retour aux Jeux olympiques, puisqu'ils étaient exclus des festivités depuis les Jeux de Pékin en 2008. Leur retour à Tokyo était inévitable, le baseball étant considéré comme le sport national «officieux», après le sumo.

Originaire de Québec, Édouard Julien est l'un des Québécois choisis pour représenter le Canada au baseball si le pays se qualifie. Âgé de 21 ans, il a représenté le Canada à la Coupe du monde des moins de 18 ans de la Confédération mondiale de baseball et softball à Thunder Bay en Ontario, avant d'aller à l'Université Auburn, en Alabama, où il a été membre de l'équipe de baseball pendant deux ans.

À sa première saison à Auburn, il a frappé pour une moyenne de .275 avec 17 coups de circuit et 69 points produits, et a même reçu le titre de recrue de l'année de Baseball America. En 2018, il a aidé l'Université Auburn à atteindre la College World Series pour, par la suite, être sélectionné en 18e ronde par les Twins du Minnesota au repêchage de la Ligue majeure de baseball en 2019.

En entrevue avec L'Atelier, il s'ouvre sur son parcours.

Le Québécois Édouard Julien en train de frapper un coup sûr quand il arborait les couleurs de l'Université d'Auburn, en Alabama *Ben McKeown, Associated Press*

Où en es-tu dans ta carrière?

Je suis officiellement un joueur professionnel de baseball. J'avais été repêché pour jouer pro par les Phillies de Philadelphie en sortant du secondaire, mais je voulais aller à l'université pour pouvoir me faire repêcher à nouveau, pour jouer à un niveau supérieur. C'est ce qui est arrivé. Quand les Twins m'ont sélectionné il y a deux ans, ils m'ont offert un contrat de six ans que j'ai tout de suite accepté. Comme la National Collegiate Athletic Association considère ses athlètes comme des amateurs, une fois qu'ils ont signé professionnellement, ils ne peuvent retourner dans les ligues universitaires. Donc, je me concentre sur mon apport à l'équipe canadienne ces temps-ci.

Comment fonctionne la qualification?

Premièrement, il faut que tu te fasses repêcher pour faire partie de l'équipe senior du Canada. Ensuite, le Canada doit se qualifier, et c'est compliqué, parce qu'il y a quatre mini tournois qui ont lieu. On est allés en Australie et au Japon, où on a perdu deux fois. Le prochain tournoi est en Floride. Si on ne réussit pas encore à se qualifier, on ira à Taiwan à la mi-juin.

« Le Canada a-t-il des chances? Honnêtement, oui! »
Édouard Julien

Crois-tu que le Canada a des chances?

Honnêtement, oui. Je crois que le Canada a des chances, mais je sais aussi que ça va être dur. Je ne pense pas qu'on va gagner le prochain mini tournoi en Floride. Certains pays ont plus d'expérience que nous. À Taiwan, ce sera différent.

Le prochain tournoi de qualification se tiendra en Floride, du 31 mai au 5 juin 2021, où deux billets d'admission aux Jeux seront encore à prendre. Il s'agit de l'avant-dernière chance pour le Canada et pour sept autres pays afin de passer à l'étape ultime : les Jeux olympiques.

SOCCER

La Super League annulée

ÉTIENNE BOUTHILLIER
L'Atelier

L'annonce de la rétractation de Chelsea du projet de Super League européenne aura eu un effet domino et entraîné la mort de celui-ci : un peu plus de 48 heures après cette annonce, on apprenait que la Super League ne verrait finalement pas le jour.

Dimanche dernier, 12 des clubs de soccer les plus riches du monde ont annoncé la mise sur pied d'une compétition fermée où se seraient réunies 20 équipes pour jouer en milieu de semaine, parallèlement aux championnats locaux où celles-ci se trouvent déjà. Ce tournoi aurait empiété sur la Ligue des champions. Contrairement à cette dernière, qui se base sur les résultats sportifs, la Super League ne s'appuie que sur des impératifs financiers pour inclure ses équipes, un modèle décrié par certains.

Levée de boucliers

Rapidement, l'Union européenne des associations de football a menacé d'imposer des sanctions aux équipes et aux joueurs participant à ce projet. Le premier ministre britannique, Boris Johnson, a évoqué le retrait des permis de travail du personnel des équipes qui se joindraient à la Super League.

Questionnés à ce sujet, les joueurs et entraîneurs de Liverpool, équipe qui participait au projet, ont affirmé n'avoir jamais fait partie des discussions et ont dit s'opposer farouchement à la création de la Super League. Les groupes de partisans d'équipes rivales, habituellement à couteaux tirés, ont publié des communiqués communs dénonçant le projet.

Mardi, les 14 équipes anglaises exclues du projet se sont réunies exceptionnellement, condamnant sans équivoque la Super League. Jordan Henderson, capitaine de Liverpool, a organisé une rencontre avec les autres capitaines du championnat anglais. « Nous n'aimons pas le projet et nous ne le laisserons pas aboutir, a-t-il écrit sur Twitter en fin de journée. C'est notre position collective. »

Effet domino

Deux jours après l'annonce du projet, les équipes anglaises de Chelsea et de Manchester City ont été les premières à se retirer de la Super League. L'Atlético de Madrid et Manchester United ont rapidement emboîté le pas, ce qui a mené à l'annulation soudaine de la Super League. Sous les pressions populaires et financières, il n'aura fallu que quelques heures pour enterrer le projet.

Les équipes devraient officialiser l'annulation en fin de soirée. Dans la foulée du scandale, le président de Manchester United, Ed Woodward, a donné sa démission. Des pressions sont également mises sur les présidents de la Juventus et du Real Madrid.